



# La Région

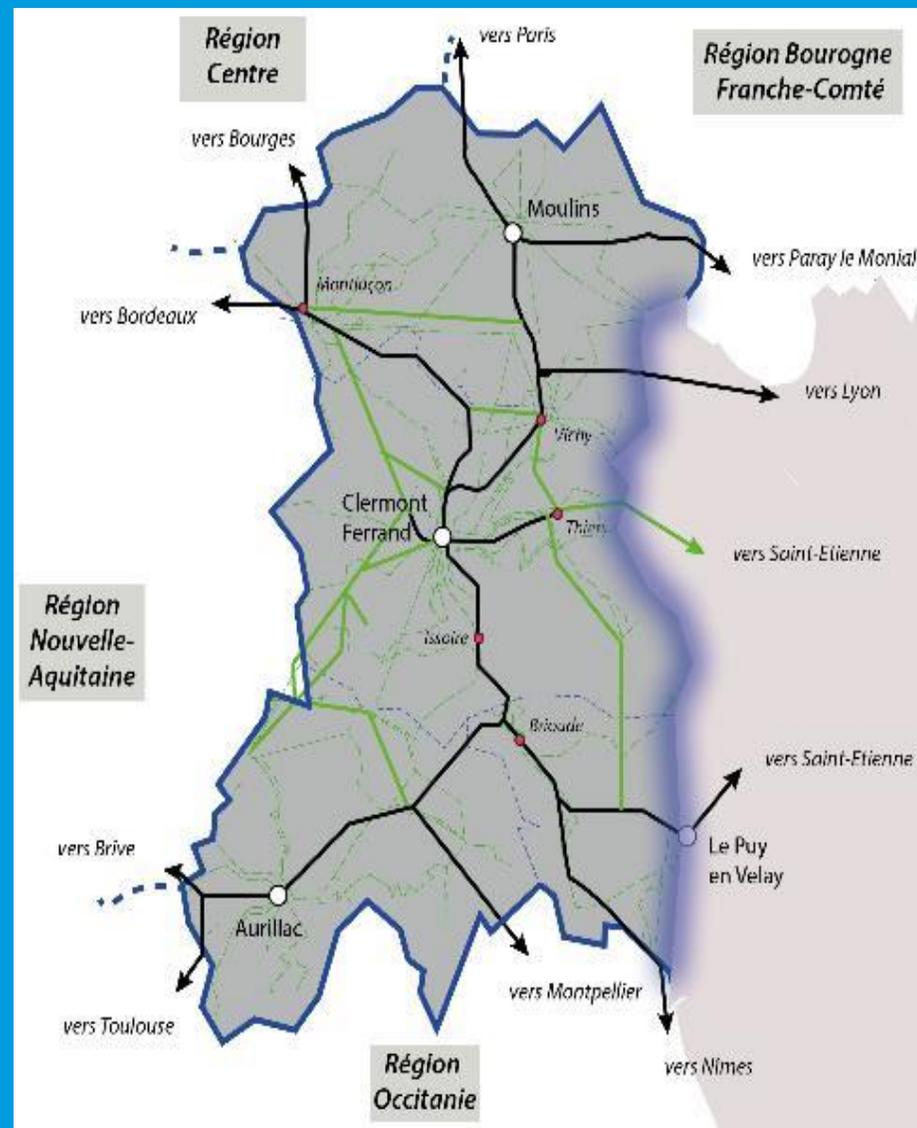
Auvergne-Rhône-Alpes

COMITÉ TECHNIQUE  
AUVERGNE

Réunion du 13 juin 2024 à CLERMONT-FD

Objectifs de la réunion (3h) :

- Faire un point à date sur le transport régional
- Présenter les évolutions de services à venir (SA 2025) projet SA 2026 et ajustements 2024
- A l'issue de la réunion : identifier les sujets saillants



## DÉROULÉ (à titre indicatif)

—

### ➤ Échanges sur la base de la présentation en 4 points :

1. Bilan TER 2023 et tendances 1<sup>er</sup> trimestre 2024 (40')
2. Matériel roulant et installations de maintenance (20')
3. Service Annuel TER 2025 (1h10)
  - Travaux programmés en 2024/2025
  - Evolutions de services programmés
  - Transports interurbains et scolaires
  - Perspectives
4. Actualités et autres actions régionales (40')

### ➤ Conclusion (10')



# La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

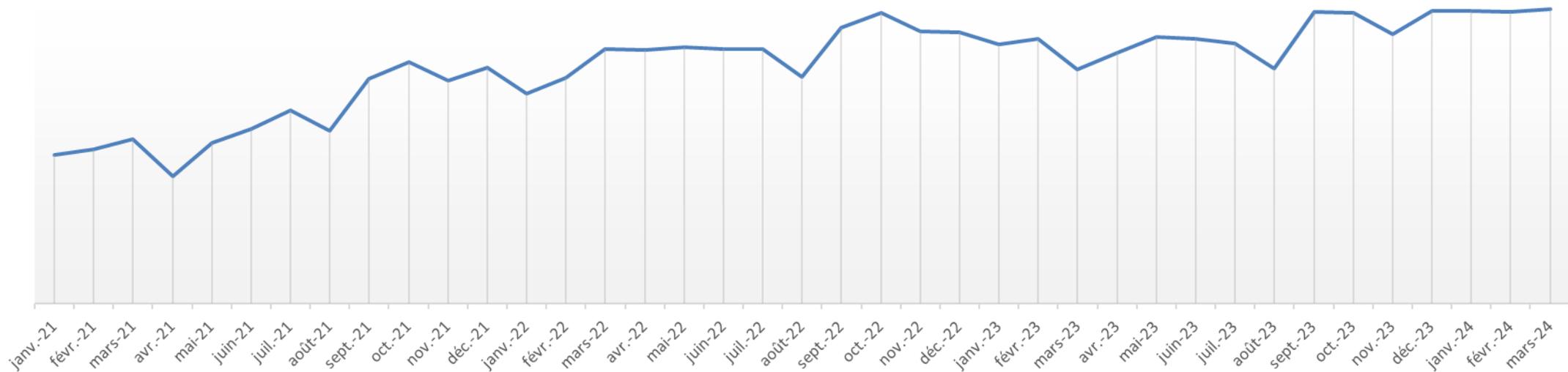


## 1. Bilan TER 2023 (et 1<sup>er</sup> trimestre 2024)



# La fréquentation : trafic mensuel TER Auvergne-Rhône-Alpes de janvier 2021 à mars 2024

Trafic TER AURA en Voyages-Km par mois de 2021 à 2024



**En 2023, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 4,3% à ce qu'il était en 2022 et il est supérieur de +22% par rapport à 2019.**

**Les facteurs ayant contribué au choix de TER comme mode de déplacement en 2023 ont été :**

- L'intérêt économique des abonnements pour les déplacements quotidiens par rapport à la voiture, les promotions et tarifs avantageux pour les voyageurs occasionnels ;
- L'attractivité touristique de la région, les multiples sites accessibles avec l'offre TER ;
- Les sensibilités environnementales et la volonté de contribuer à diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, le trafic TER progresse de +16% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 qui était marqué par les mouvements sociaux interprofessionnels contre la réforme des retraites.

# La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

## Focus abonnés

- En 2023, le trafic des abonnés représente 44% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des abonnés progresse de +5,2% en 2023 par rapport à 2022.

Sur le début de l'année 2023, le nombre d'abonnements mensuels achetés (en moyenne 56 000 de janvier à juin), tout vendeur confondu, est inférieur à l'automne 2022 (environ 63 500 abonnements chaque mois à l'automne 2022).

En septembre, octobre et novembre, **66 600 abonnements mensuels ont été achetés** (ventes SNCF Voyageurs et partenaires).

A noter également qu'il y a **plus de 11 000 abonnés illico ANNUEL** (record) et **1000 abonnés T-libr TER + STAS** en moyenne mensuelle 2023.

- Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, trafic des abonnés représente 35% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des abonnés progresse de +10% au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

En mars 2024, SNCF Voyageurs a vendu plus de **64 000 abonnements mensuels illico** et plus de **13 000 abonnements annuels**.

**illico**  
MENSUEL

**illico**  
MENSUEL  
JEUNES

**illico**  
ANNUEL

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2



La Région Auvergne-Rhône-Alpes



ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊



# La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

## Focus occasionnels

- En cumul 2023, le trafic des voyageurs occasionnels représente 56% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des occasionnels progresse de +1,5% en 2023 par rapport à 2022.

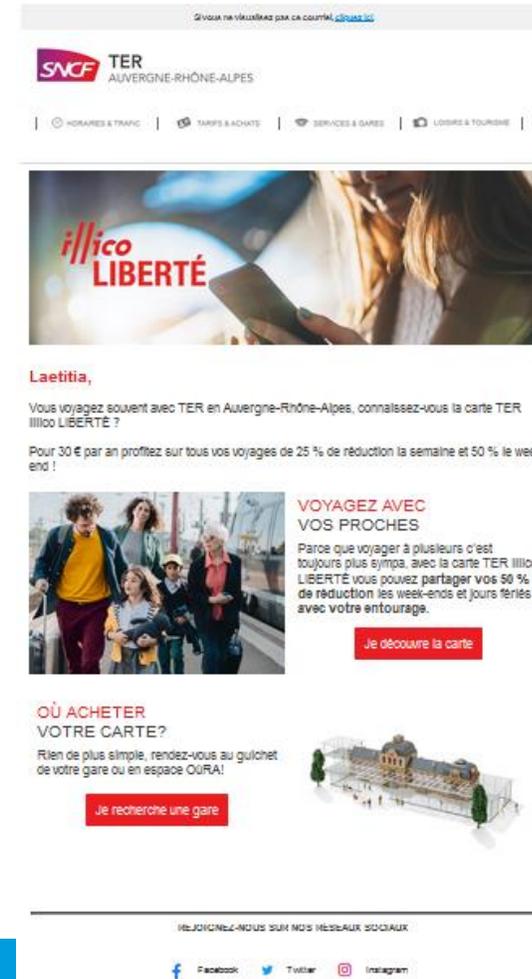
A fin décembre 2023, près de 170 000 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes ont été vendues (+16% par rapport à la même période 2022, déjà un record de vente). Ces cartes ont fait l'objet d'une promotion entre le 15 mai et le 30 juin et entre le 20 novembre et 30 novembre.

Durant l'été 2023, plus de 598 000 voyages ont été réalisés avec le tarif illico PROMO VACANCES (+60% par rapport à l'été 2022).

Plus de 259 000 voyages ont été réalisés avec le tarif Prix Minis (+149% par rapport à l'été 2022). En moyenne, chaque jour de l'été, plus de 14 200 voyages réalisés avec un des 2 tarifs promotionnels.

- Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, trafic des occasionnels représente 65% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des occasionnels progresse de +21% au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.



SNCF TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

illico LIBERTÉ

Laetitia,  
Vous voyagez souvent avec TER en Auvergne-Rhône-Alpes, connaissez-vous la carte TER illico LIBERTÉ ?

Pour 30 € par an profitez sur tous vos voyages de 25 % de réduction la semaine et 50 % le week-end !

VOYAGEZ AVEC VOS PROCHES  
Parce que voyager à plusieurs d'est toujours plus sympa, avec la carte TER illico LIBERTÉ vous pouvez partager vos 50 % de réduction les week-ends et jours fériés avec votre entourage.

OÙ ACHETER VOTRE CARTE ?  
Rien de plus simple, rendez-vous au guichet de votre gare ou en espace OURAI !

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux

Facebook Twitter Instagram



**PROMO VACANCES**

-40% SUR VOTRE TER,  
VALABLE DÈS 2 PERSONNES,  
GRATUIT POUR LES -12 ANS



**PRIX MINIS**

20€ 15€ 10€ 5€

## Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

### Taux de disponibilité des matériels roulants, indicateur de performance de la maintenance TER donnant lieu à un bonus/malus

Il s'agit d'un **nouvel indicateur de suivi lié à un dispositif de Bonus / Malus** quant à l'objectif fixé.

La **disponibilité** du parc s'entend comme le **nombre de rames et locomotives** que SNCF Voyageurs met à disposition de l'exploitation pour assurer la desserte.

Le **Taux de Disponibilité** est un nouvel indicateur sur les performances de la maintenance TER: c'est le ratio entre ce **nombre de rames et locomotives à disposition** de l'exploitation et le **nombre total de rames et locomotives affectées** au TER Auvergne Rhône-Alpes, majoré des emprunts et minoré des prêts de Matériels Roulants.

Le Taux de Disponibilité est calculé **tous les matins, à 6h, du lundi au vendredi, hors vacances scolaires** (y compris intégralement juillet et août) **et jours fériés**.



Un taux moyen de **80,3% de disponibilité** sur 2023.

Plusieurs faits marquants conjoncturels :

- Mouvement social sur la réforme des retraites (Fév/mars)
- Travaux voies d'entrée à Vénissieux
- Démarrage de la chaîne des opérations mi-vie
- Déverminage suite maintenance lourde 23500
- Chaîne ATP bogie 24500

**L'objectif 2024 est d'avoir un taux de disponibilité de** près de **83%**, excepté les indisponibilités liées aux programmes Industriels et autres immobilisations longues durées, c'est-à-dire les rames qui ne peuvent effectivement être mise au service de l'exploitation sur la période considérée.

En incluant :

- les indisponibilités liées aux programmes industriels (opérations mi vie AGC et TER2NNG et Regio2N)
- les immobilisations longues durées (rames accidentées, blocage suite éboulement en Maurienne...)
- les prêts et emprunts de matériels sur la période

le taux de disponibilité est ramené à **79,5%**.

# Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

## La non-adéquation à l'emport, nouvel indicateur donnant lieu à un bonus/malus

- Un **nouvel indicateur de suivi** permettant de vérifier que les capacités mises en œuvre répondent aux fréquentations attendues (hypothèse maximale), et donnant lieu à un nouveau bonus-malus quant à l'objectif fixé
    - sur la base de la fréquentation maximale attendue
    - sur la base d'un emport total défini en intégrant la notion de confort debout
      - Offre périurbaine = nbre de places assises + 75% du nbre de places debout selon la norme constructeur
      - Offre longue distance = nbre de places assises + 25% du nbre de places debout, selon la norme constructeur
  - Malgré une année 2024 plus difficile que 2023 avec 2 fois plus de rames immobilisées pour le programme industriel OPTER (en moyenne : 7/mois en 2024 vs 3.5/mois en 2023), la mise en circulation de 10 Régio2N en septembre permettra :
    - De remettre en circulation 49 trains par semaine
    - De compenser l'impact du programme industriel
    - **D'améliorer l'emport global**
- > L'objectif 2024 du taux de conformité à l'emport a été fixé à 92.4% vs 92% en 2023 (*A fin mars 2024 : 92.3%*)

# Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

## Autres indicateurs de qualité prévus

- Pour la **non-réalisation de l'offre**, des pénalités sont prévues en fonction :
  - du nombre de trains kilomètres annulés
  - du délai entre l'annonce de l'annulation et la date prévue de départ (plus le délai est court, plus la pénalité est forte)
  - de la période prévue de circulation du train annulé (plus élevé en période de pointe)
  
- Pour la **ponctualité**:
  - Un bonus-malus relatif à la ponctualité globale (ensemble du réseau) à l'arrivée selon la mesure de la Non Ponctualité en Fin de Parcours (**NPFP**), c'est-à-dire au terminus du train, pour les retards supérieurs à 5m59s
  - Des bonus-malus pour les lignes stratégiques: Lyon-Saint-Etienne; Lyon-Grenoble; Lyon-Chambéry; Lyon-St André le gaz ; Lignes du LEX
  - Des bonus pour les lignes sensibles : Lyon-Clermont-Fd ; Lyon-Genève ; Lyon-Valence

## Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

## Trains supprimés jour J

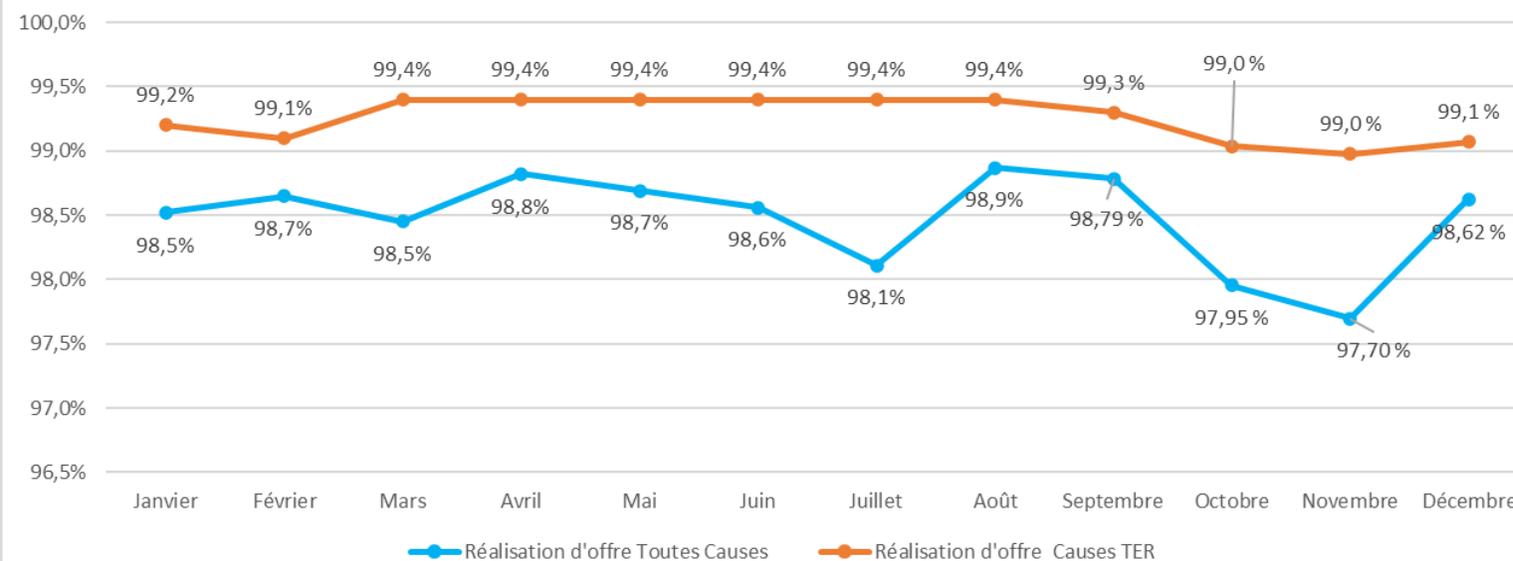
Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 (fin mars)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	903

Le taux de réalisation de l'offre TER en opérationnel 2023 reste très important à plus de 98%.

Le taux de réalisation de l'offre avec les causes uniquement TER le jour J est très important, plus de 99% sur toute l'année 2023, même s'il y a une légère baisse en fin d'année. Cette légère baisse en fin d'année de la réalisation de l'offre pour cause TER est consécutive aux aléas climatiques et aux chocs sur le matériel roulant.

Au premier trimestre 2024, près de 97,9% de l'offre prévue le jour J est effectivement réalisée. La non-réalisation d'offre pour causes TER est en baisse de 20% par rapport au 1er trimestre 2023, elle se situe à 0,8%.

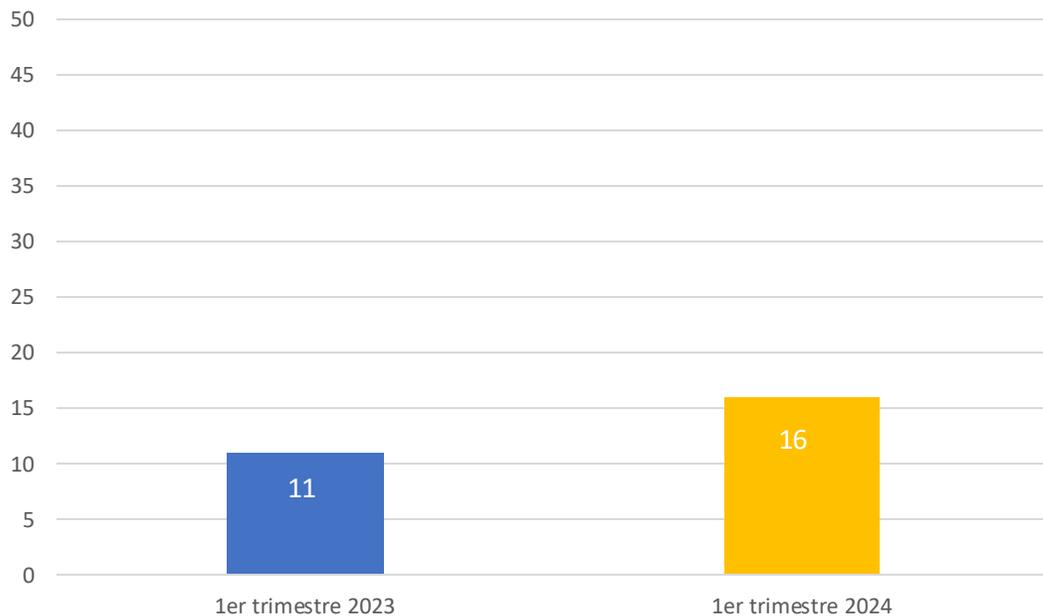
Taux de réalisation opérationnelle de l'offre TER en 2023



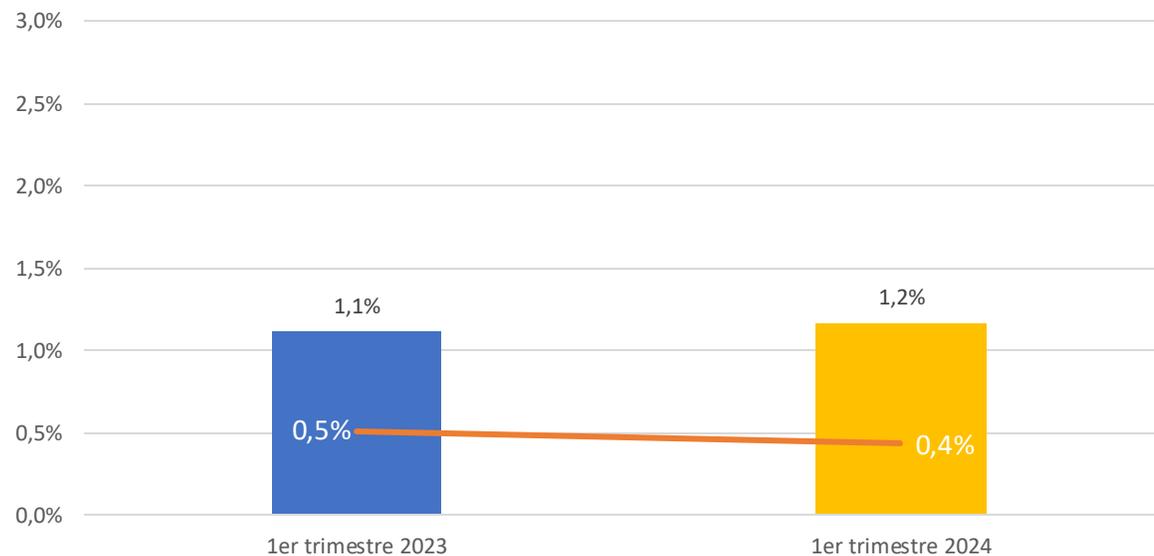
Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

# Non réalisation de l'offre Lyon – Clermont-Ferrand au 1<sup>er</sup> trimestre

Nombre de trains supprimés (hors PTP)



% de trains supprimés (hors PTP) par rapport à la desserte totale et causes TER



Près de 99% de l'offre TER prévue entre Lyon et Clermont-Fd a circulé au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 et 2024.

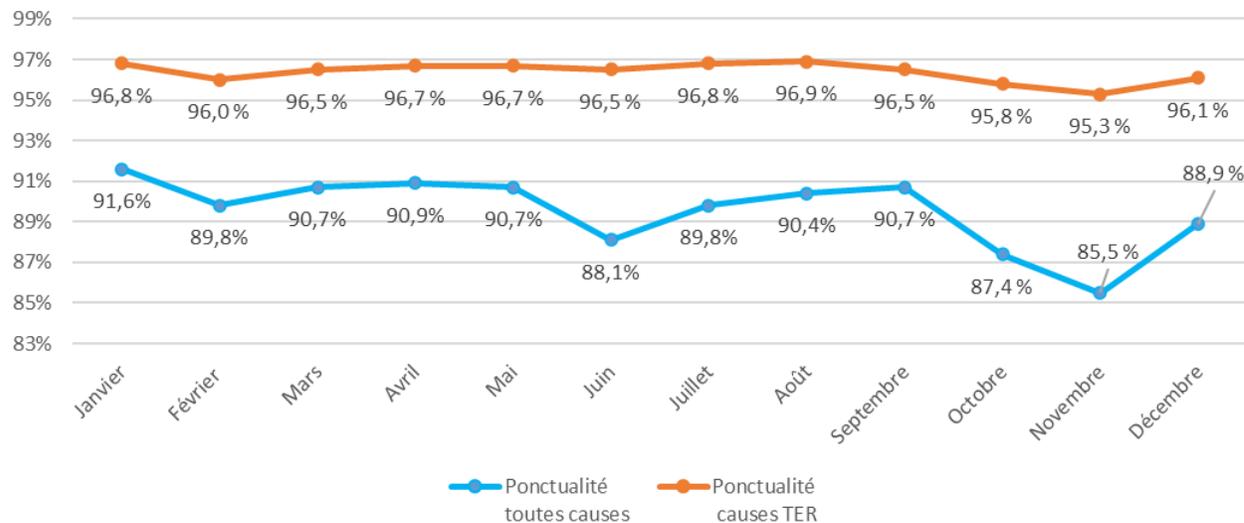
Au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, sur les 11 trains supprimés, 5 le sont pour cause SNCF Voyageurs TER (problèmes de matériel roulant essentiellement).

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, sur les 16 trains supprimés, 5 le sont pour cause SNCF Voyageurs TER (problèmes de matériel roulant essentiellement).

## Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 À fin mars
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5% <i>Ambition : 92,7%</i>	90.7%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% <i>Objectif : 97,1%</i>	96.8% <i>Objectif : 96.6%</i>

Ponctualité à 5'59" réseau AURA en 2023  
(Tous Trains)



Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,8%** au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 dont 3,5% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les mouvements sociaux nationaux interprofessionnels contre la réforme des retraites ont perturbé la production au 1<sup>er</sup> trimestre, surtout en mars.

Au **second trimestre 2023**, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **89,9%** dont 3,4% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Ce sont les causes externes et infrastructure qui génèrent plus de non-ponctualité par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre.

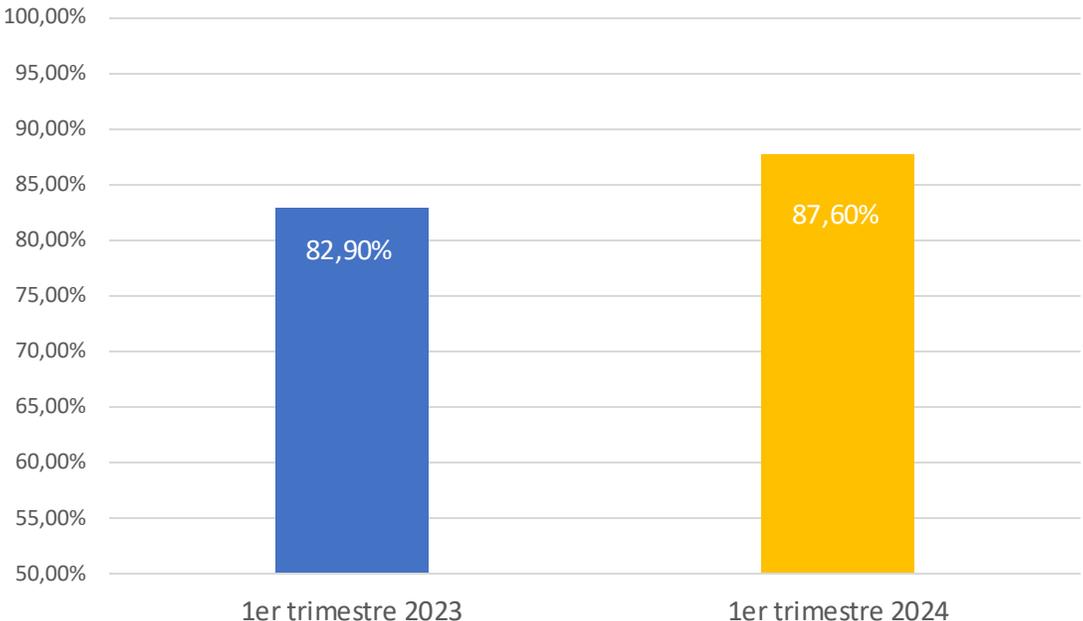
Au **troisième trimestre 2023**, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,3%** dont 3,3% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les fortes chaleurs de cet été ont mis l'infrastructure et les matériels à rude épreuve, en lien avec la hausse de fréquentation des voyageurs occasionnels et des bons résultats en matière de Tourisme.

Au **quatrième trimestre 2023**, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **87,3%** dont 4,3% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Il y a eu de nombreux chocs avec des arbres, des animaux et des véhicules,... ce qui a engendré des indisponibilités de matériels et des réparations importantes. A noter également que le risque d'effondrement d'un bâtiment mitoyen des voies à la gare de la Tour du Pin a généré de nombreux retards sur plusieurs lignes régionales. Enfin, certains évènements climatiques (inondations et glissements de terrains) ont aussi causé des retards.

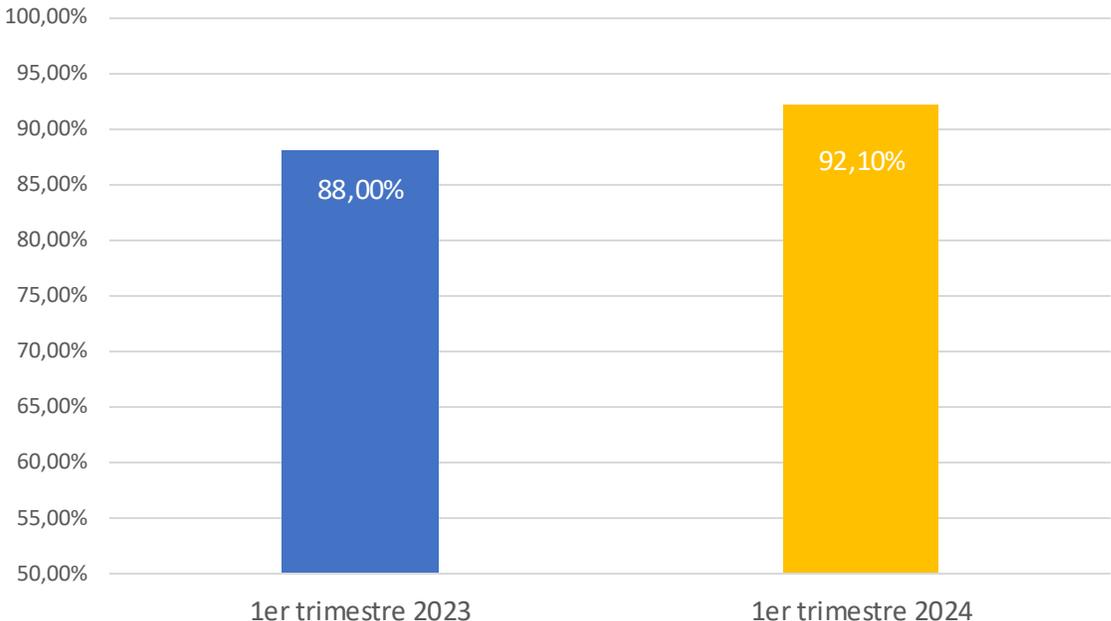
La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,7%** au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Des évènements climatiques (glissement de terrain) ainsi que des chocs matériel roulant génèrent des retards

# Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA sur Clermont-Fd - Lyon

Ponctualité fin de parcours à 5' (toutes causes)



Ponctualité fin de parcours à 5' (causes TER)

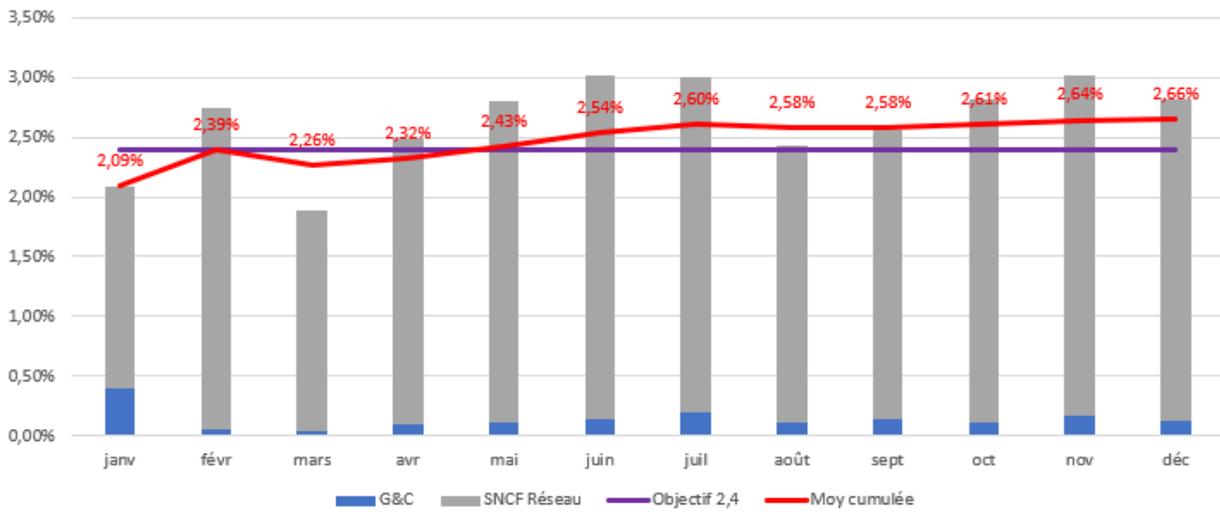


Au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, la non-ponctualité des trains Clermont-Fd – Lyon était de 17,1% dont 5,1% de causes relevant de SNCF Voyageurs TER (essentiellement matériel roulant et mouvement social).

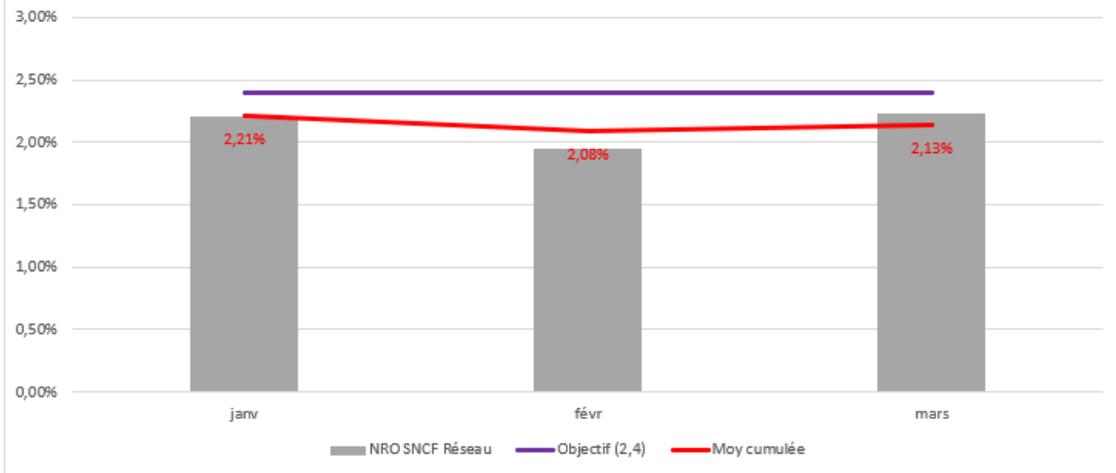
Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, la non-ponctualité des trains des trains Clermont-Fd – Lyon était de 12,4% dont 4,5 % de causes relevant de SNCF Voyageurs TER (essentiellement matériel roulant et personnels).

# Convention Performance SNCF Réseau - Région Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau

Taux non-ponctualité G&C et SNCF Réseau 2023 (TER + LEX)



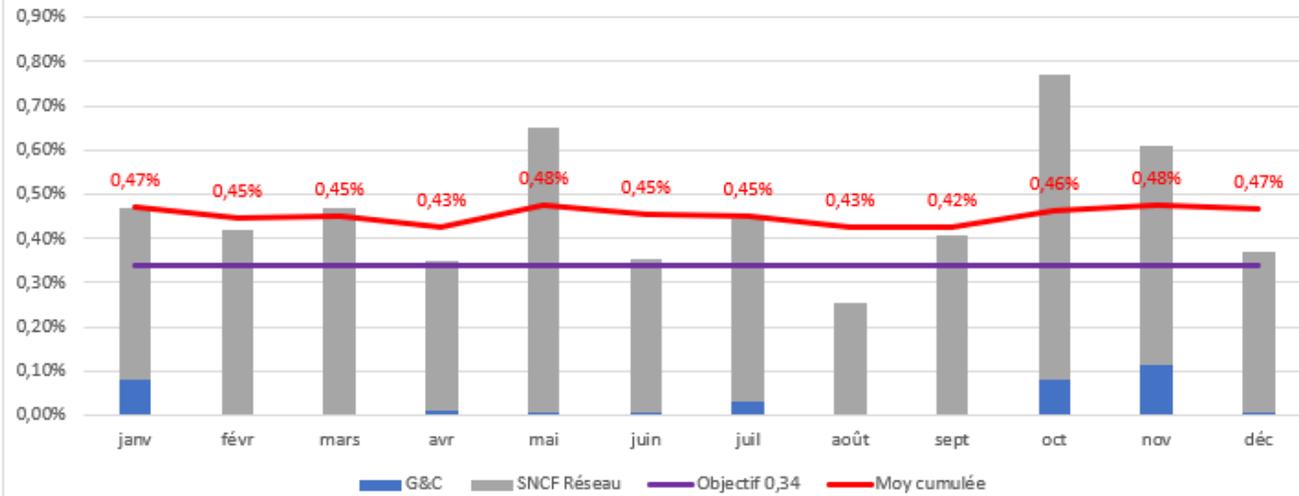
Taux non-ponctualité SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)



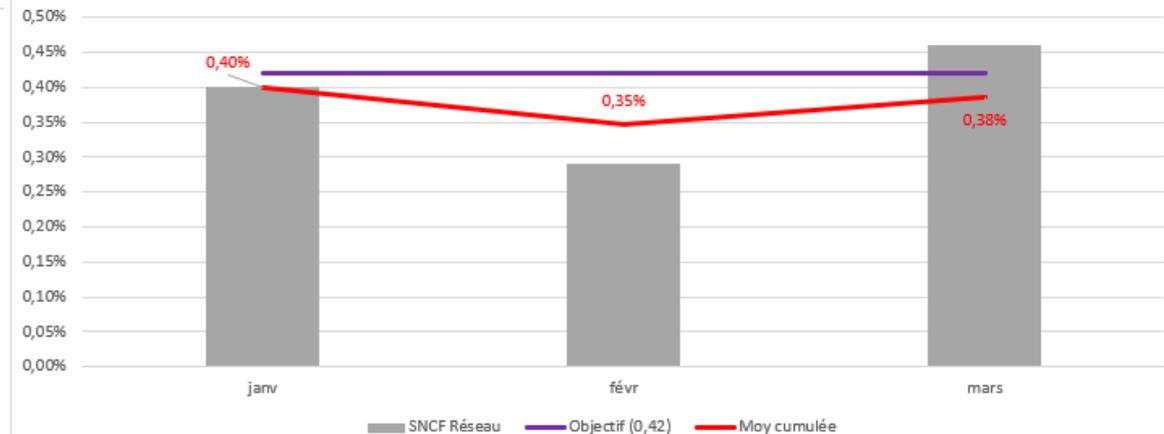
- Dérangements d’installations significatifs. Ex : défaut circuit de voie à Estressin en novembre, défaut d’entraxe à Amplepuis ...
  - Travaux : déraillement train de travaux à Chasse en mai, restitutions tardives
  - Impacts ralentissements forfaitaires pour travaux non amortis dans les tracés (suite rapide St-André le Gaz – Chambéry, décalage de travaux suite défaillance prestataire, ...)
  - Mouvements sociaux du premier semestre
  - Élément de contexte : Impacts d’évènement climatiques violents répétés
    - orages en mai
    - coulée de boue à Bourgoin en juin..
    - Multiples éboulements / inondations / coulées de boue... en fin d’année : Tarentaise, Maurienne, Arve, Culoz, Cévenol...
- Très forte mobilisation des équipes de maintenance

# Convention Performance SNCF Réseau - Région Non réalisation d'offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau

Taux trains supprimés G&C et SNCF Réseau 2023 (TER + LEX)  
(suppressions totales et partielles)



Taux trains supprimés SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)  
(suppressions totales et partielles)



# La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin mars)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin mars)
Aurillac – Brive-la-Gaillarde	84.7%	84.7%	84.9%	84.9%
Clermont-Ferrand – Aurillac - Toulouse	87.7%	87.7%	86.6%	90.6%
Clermont-Ferrand – Aurillac	87.2%		92.7%	
Clermont-Ferrand - Montluçon	90%	90%	94.5%	94.5%
Clermont-Ferrand - Brioude	98.3%	94.8%	97.7%	96.6%
Brioude – Clermont - Nevers	94.6%		94.7%	
Clermont-Ferrand – Le Puy-en-Velay	89.6%	89.6%	93.1%	93.1%
Clermont-Ferrand - Lyon	80.5%	80.5%	87.6%	87.6%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

# La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin mars)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin mars)
Clermont-Ferrand – Moulins - Nevers	91.8%	91.9%	95.3%	95%
Brioude - Clermont-Ferrand - Nevers	93.6%		94.7%	
Clermont-Ferrand - Nîmes	88.7%	88.7%	92.9%	92.9%
Clermont-Ferrand - Thiers	96.9%	96.9%	97.1%	97.1%
Clermont-Ferrand - Volvic	96.4%	96.4%	98.2%	98.2%
Commentry – Montluçon - St Amand	98.1%	98.1%	99.5%	99.5%
Commentry - Montluçon - Bourges	98.1%	98.1%	100%	100%
Lyon – Paray – Nevers - Tours	75.1%	75.1%	72.5%	72.5%
Montluçon - Vierzon	91%	91%	96.4%	96.4%
Le Puy-en-Velay – Saint-Etienne	90.5%	90.5%	90.9%	90.9%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



## 2. Matériel roulant et installations de maintenance



## — Récapitulatif des paiements réalisés par la Région en 2023

<b>Matériel Ferroviaire</b>	<b>169,3 M€</b>
Acquisition de rames	59,8 M€
Rénovations et modernisations	103,5 M€
Ateliers de maintenance et remisage	5,9M€

## Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région**.

Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031**.

	Rames contractualisées				Rames à contractualiser	Total
	2021	2022	2023	2024	2025 et après	
AGC	26	3	25		57	111
TER2N NG	27	0	2	21	10	60
<b>Total</b>	53	3	27	21	67	171

	Rames rénovées	Rames restant à rénover		Total
	2024	2024	2025 et après	
AGC	4	8	99	111
TER2N NG	2	6	52	60
<b>Total</b>	6	14	151	171

# Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

## En synthèse :

Des opérations de **maintenance lourde** visant à redonner un potentiel d'exploitation d'environ **20 ans aux matériels**

Un engagement **vertueux** dans une **politique de développement durable**

Le respect des **exigences de sécurité** en termes d'exploitation

Le maintien des conditions de confort pour les usagers avec le **renouvellement des sièges et des planchers**

Un calendrier prévisionnel de rénovation **sur 8 ans pour les 104 premières rames, de 2023 à 2031**

## Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

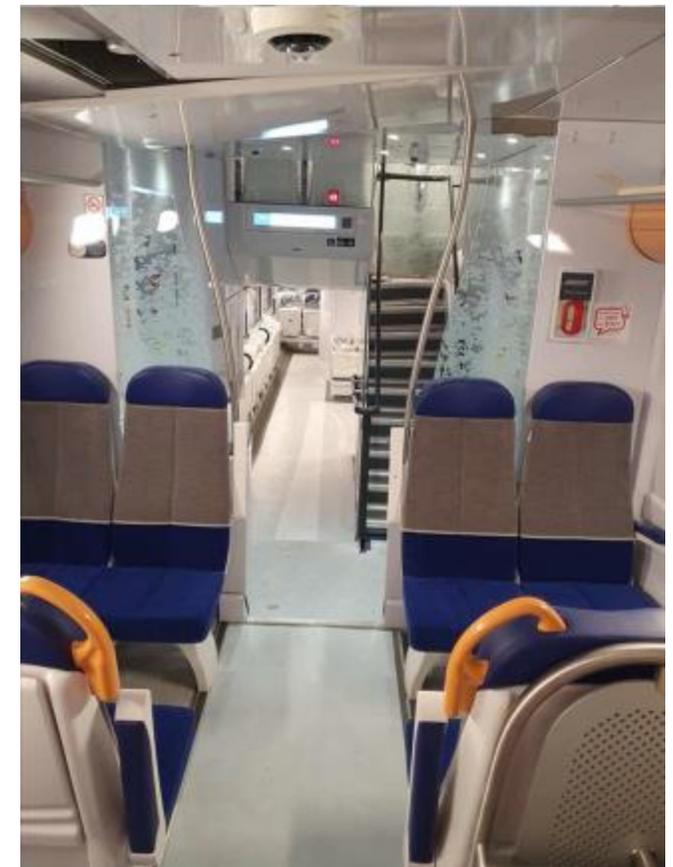
Trois premières rames rénovées en janvier 2024 (Z24501, B81505 et X76507) et mises en circulation respectivement les 04/02, 28/01 et 20/01.



Rame B81505

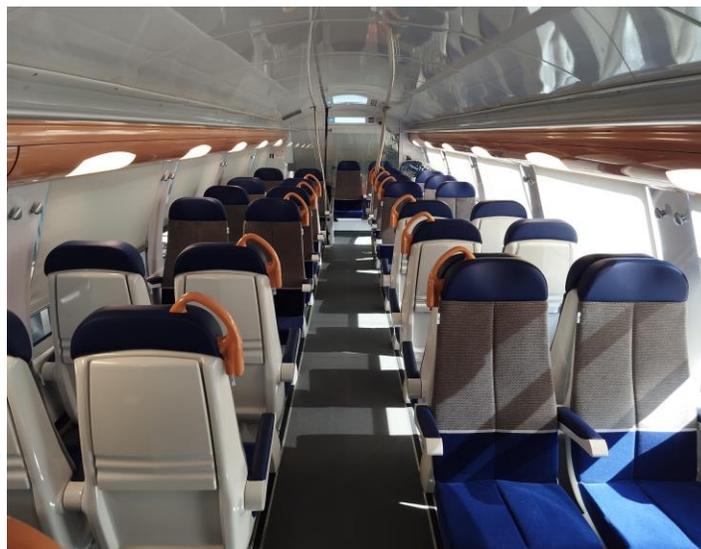


Rame B81505



Rame Z24501

# Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



## 3 rames Regiolis bimode électrique - H2 et une station d'avitaillement H2

Un projet d'expérimentation de la technologie hydrogène est en cours et porte sur l'acquisition de 12 rames par 4 Régions (Occitanie, Bourgogne Franche Comté, Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes).

- La Région AURA a validé en 2021 l'acquisition de 3 rames pour un montant de 52 M€ dont 10M€ de financement de l'Etat
- La livraison de ces rames est prévue courant 1er semestre 2026. Mise en service commercial 2nd semestre 2026 (Moulins/Brioude et Clermont/Lyon)

Ce projet comprend également la **construction d'une station d'avitaillement H2** sur le site du Brézet. La Région maître d'ouvrage est assistée du groupement INGEROP-ESPELIA pour la passation du marché pour confier la conception-réalisation, l'exploitation et la maintenance de la station à un groupement. Procédure en cours, de même que le volet fournitures et sécurité. Négociations en cours dans le cadre du marché. Livraison prévisionnelle prévue fin 2025/Début 2026 à confirmer après notification du marché.

Cette expérimentation témoigne de la volonté de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à œuvrer en matière de **verdissement** de son parc de matériels roulants.



## Réalisation d'un nouvel atelier de maintenance de 3 voies

La Région a voté le financement des travaux à hauteur de 52,2M€ en décembre 2023 et mars 2024 la réalisation d'un atelier afin d'assurer la maintenance des rames 73500 et de régiolis bimodes 84500 (électriques /thermiques et électriques / H2). Un financement complémentaire de 1,8M€ (outillages, raccordement telecoms...) en 2025 doit achever la réalisation de l'atelier. La livraison est prévue au T1 026 afin de permettre la réception des rames bimode électrique/H2 en commande.

Pour mémoire, le programme de l'atelier comprend 3 voies de 100 mètres.





**La Région**

Auvergne-Rhône-Alpes



### **3. Service annuel TER 2025**



Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées

Transports interurbains et scolaires

Perspectives



# Chantiers 2ème semestre 2024 – Auvergne

- Interruptions totales:
  - Entre Montluçon et Vallon: Travaux de régénération de la voie entre Bourges et St Amand de fin mars à fin août (CPER)
  - Entre Neussargues et St Chély (ligne l'Aubrac): Travaux de régénération de la voie du 04/03 au 31/10 (CPER)
  - Entre St Just et Boën: Travaux de remplacement de traverses de mi-juin à mi-juillet
- Interruptions de jour:
  - Entre Clermont et Thiers: Maintenance annuelle du 14/10 au 31/10 de 09h20 à 16h10
  - Entre St germain des Fossés et Roanne: Maintenance annuelle du 04/11 au 22/11 de 11h00 à 15h00
- OCP:
  - ADAP + Renouvellement appareils de voies à Montluçon du 01/07 au 27/09 + Coupure continue côté nord du 19/07 21h10 au 21/07 21h10.
  - RAV de Nevers du 13/05 au 12/07+ Coupure continue de 55h côté sud du 07 au 10/06 + 14 au 17/06 de 22h10 à 05h15

# Carte des chantiers SA2025 – Zoom Auvergne



## Chantiers à forts impacts capacitaire:

- 1- Renouvellement voie Montluçon –Commentry : **coupure continue du 20/10 au 07/11**+ travaux de jour du 13 au 17/10 et du 12 au 14/11 de 08h45 à 17h20.
- 2- Renouvellement appareils de voie Gannat : travaux de jour du 13/10 au 29/11 de 09h40 à 19h00
- 3- Renouvellement voie Clermont Thiers: travaux de nuit du 30/06 au 31/07 de 21h00 à 05h00
- 4- CPER St Just/Loire : **coupure continue du 28/07 au 14/08**
- 5- Renouvellement poste d'aiguillage Roanne: travaux de nuit + **coupure continue 1 et 2 novembre (24h00)**
- 6- Régénération tunnels Tarare/L'Arbresle : travaux de nuit du 20/01 au 3/10 de 22h10 à 05h00 + limitation de vitesse
- 7- Création atelier TER St Etienne: **coupure continue du 24/02 au 18/04** avec occupation de la voie A en gare
- 8- Etanchéité pont rail Thizy : travaux de nuit du 21/04 au 16/05 de 21h50 à 05h00+ **coupure continue du 1 au 3/05 de 22h35 à 11h35**
- 9- CPER Langeac Langogne : **coupure continue du 24/02 au 6/06 de 09h45 à 16h15**



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



### **3. Service annuel TER 2025**

Travaux programmés 2024/2025

 Evolutions programmées

Transports interurbains et scolaires

Perspectives



# SA 2025 Les principales évolutions programmées

(sous réserve de l'instruction sillon SNCF-Réseau)

## GANNAT – CLERMONT-FERRAND

Création de 2 arrêts supplémentaires en semaine en gare de Pontmort :

- Vers Clermont : arrêt à Pontmort à 08:24 (TER 873102 - Sf SDF). Départ Montluçon 07:02, Riom 08:30, arrivée Clermont 08:40
- Depuis Clermont : arrêt à Pontmort à 12:34 (TER 873056 - Sf SDF). Départ Clermont 12:16, Riom 12:28, arrivée Montluçon 13:55

## ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR supplémentaire le dimanche départ 14:45 Le Puy En Velay arrivée St-Etienne 16:12 / départ St-Etienne 11:01 arrivée Le Puy en Velay 12:27

### LEGENDE



Développement d'offre / Réouverture



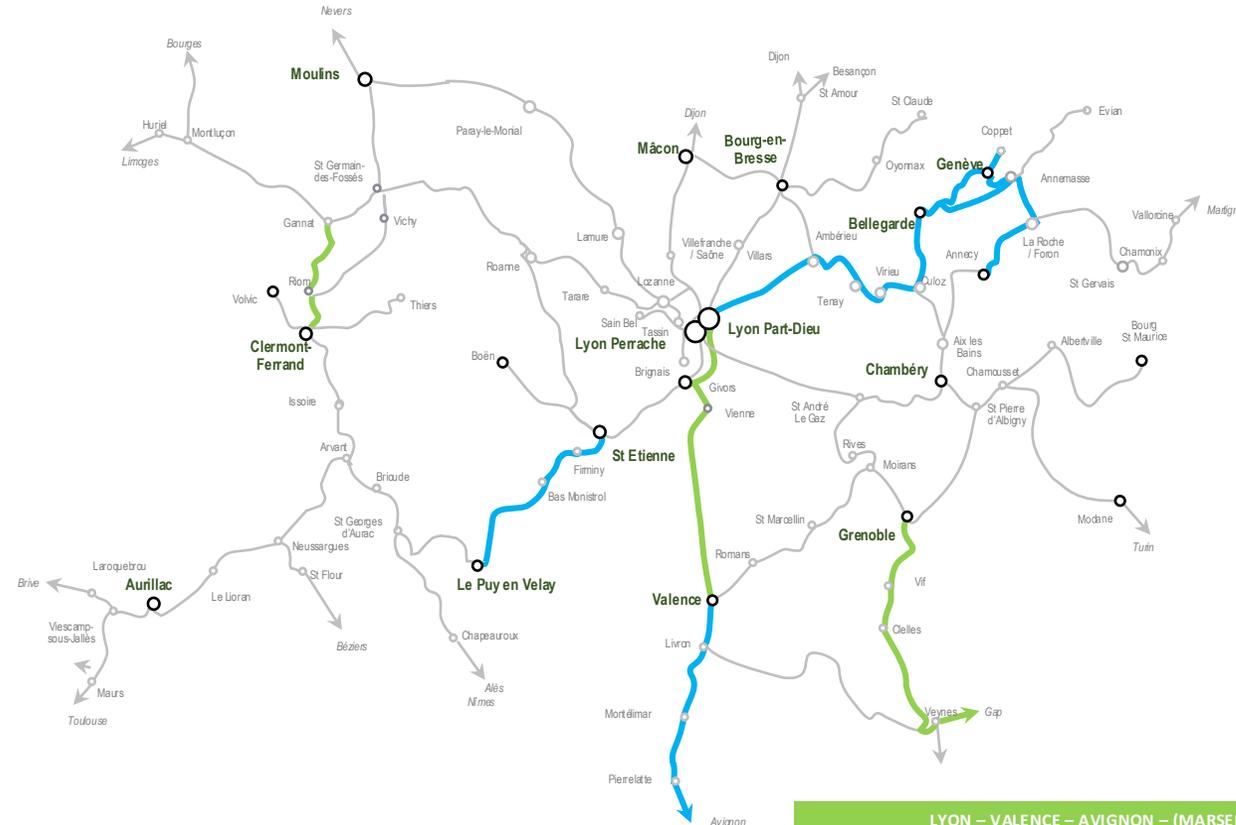
Ajustement

## LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

Création d'un AR supplémentaire : départ Valence Ville 07:30 arrivée Avignon 08:50 / départ Avignon 09:12 arrivée Valence Ville 10:32

## LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Ajout des arrêts Donzère, Livron et Loriol sur le départ 16:12 de Avignon Centre
- Ajout de nouveaux arrêts et correspondance à Valence Ville avec TER Sud sur le départ 08:20 de Lyon Part-Dieu
- Via Rhôna : développement du service estival de mai à septembre sur la Vallée du Rhône



## BELLEGARDE - ANNEMASSE

- Création d'un départ Bellegarde 13:15 arrivée 13:55 Annemasse
- Création d'un départ Annemasse 05:05 arrivée 05:47 à Bellegarde / départ Bellegarde 06:15 arrivée Annemasse 06:55

## COPPET – ANNECY

Création de 4 trains le samedi en journée (arrivée Annecy 11:16 et 13:16 / départs Annecy 17:44 et 19:44) et d'un train en soirée (départ Annecy 21:44)

## LYON - GENEVE

Création d'un AR de renfort sur 8 dimanches de l'année pour faire face aux fortes affluences (départ Lyon Part-Dieu : 15:38 / départ Genève Cornavin : 18:25)

## GRENOBLE - GAP

TER Cyclo : renfort de composition le dimanche

## LES GRILLES HORAIRES TRANSMISES

Les grilles horaires transmises sont des documents de travail : il s'agit de la « commande » faite par SNCF Voyageurs pour le compte de la Région à SNCF Réseau. Ce ne sont donc pas des fiches horaires usagers (horaires non définitifs).

- L'horaire de service final dépend de l'instruction par SNCF Réseau
- **La grille horaire ferroviaire 2024 transmise concerne seulement l'axe avec des évolutions significatives programmées**

Liste des grilles transmises :

SA 2024 (FH été):

- Clermont-Ferrand - Montluçon

## SERVICE 2024

Création de 2 trains avec arrêts le dimanche (1 A/R) (*villes desservies : Riom, Vichy, Roanne, Tarare*)

- Clermont-Ferrand 16h02 > Lyon Perrache 18h40
- Lyon Perrache 19h20 > Clermont-Ferrand 22h04

## SERVICE 2025 - Iso 2024

## SERVICE 2026

A l'étude : amélioration les dimanches des correspondances Saint-Germain-des-Fossés -Clermont-Ferrand vers/depuis les Lyon-Nantes

## SERVICE 2024

---

- Du fait de travaux entre Moulins et Nevers, le terminus du dernier train au départ de Lyon Perrache 19h41 subit des variations depuis le 4 mars. Prochaines modifications de **terminus à Paray le Monial** (au lieu de Nevers) :
  - Juin : tout le mois sauf le 28 juin
  - Juillet : 1ère quinzaine (jusqu'à Nevers les 5 et 12 juillet)

### **Terminus à Moulins** (au lieu de Nevers) :

- Aout : du 26 au 30 aout
- Septembre : du 2 au 13 septembre et le 20 septembre.

- **Contexte**

Depuis le 6 novembre 2023, SNCF Réseau n'est pas en capacité de tenir le poste de circulation de Lamure-sur-Azergues le soir. Le plan de transport a été adapté. **Depuis le début du SA2024, le train départ de Lyon Perrache à 19h16 a notamment été décalé à 19h41 jusqu'à Nevers (arrivée 23h25).**

Malgré les annonces du PDG de la SNCF le 7 mai 2024 devant le Sénat que tout sera mis en œuvre pour remettre un agent de circulation à Lamure-sur-Azergues → SNCF Réseau a informé les Régions le 4 juin dernier qu'aucune solution de recrutement n'a pu être trouvée pour le second semestre 2024.

Le Plan de transport de début 2024 est donc prolongé jusqu'au changement de service (le train départ de Lyon Perrache 19h41 jusqu'à Nevers (arrivée 23h25) sera maintenu jusqu'à la fin du SA 2024).

## SERVICE 2025

- **Contexte**
  - L'horaire d'ouverture étendu du poste de Gilly-sur-Loire n'est plus possible à partir du SA 2025.
  - Il faut 2 trains réceptionnés à Nevers le soir pour maintenir les roulements du lendemain
  
- ➔ Compte tenu du contexte (Gilly et Lamure) 2 situations possibles à l'étude :
  - Le poste de Lamure-sur-Azergues est de nouveau opérationnel en 2<sup>ème</sup> partie de journée et le plan de transport nominal est assuré
  
  - Sans tenue du poste de Lamure, proposition de prolonger du lundi au vendredi, le train départ de Lyon Perrache à 16h58 jusqu'à Nevers (au lieu de Paray-le-Monial). Le train départ Lyon Perrache à 19h41 deviendrait terminus Paray-le-Monial (*visuel*)

**Etude en cours pour vérifier la faisabilité et chiffrer les surcouts.**
  
- **Train Lyon > Paray (– Tours)**
  - En semaine - départ Lyon Perrache 13h25 : allongement de temps de parcours de 40mn (limitations de vitesse entre Paray et Moulins et en Centre Val de Loire)
  
  - Le samedi & dimanche - départ Lyon Perrache : départ commandé à 8h25. SNCF Réseau informera en juillet s'il est restauré à cet horaire ou maintenu à 8h15 comme en 2024.



## CLERMONT-FERRAND <> NÎMES (LIGNE DES CÉVENNES)

Poursuite des travaux de sauvegarde 2023-2025 (12,2 M€ financés à **50 % par la Région**)

### SERVICE 2024 : iso 2023 en termes de nombre d'AR

Sur la période estivale, poursuite du renfort d'offre le week-end (SDF) **avec un 4<sup>ème</sup> A/R d'une périodicité étendue du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2024 (du 17 juin au 10 septembre en 2023)**

- Sens Clermont / Nîmes : départ Clermont 9h18 – Langogne 12h39 / Langogne 12h44 – Nîmes 15h07
- Sens Nîmes /Clermont : Nîmes 9h51 (Samedi) – Langogne 12h15 ou 10h17 (Dimanche)-Langogne 12h40 / Langogne 12h52 - Clermont 15h46

### SERVICE 2025 - Iso 2024

Circulation du 4<sup>ème</sup> A/R estival du 7 juin au 14 septembre (fin des travaux le 6 juin)

# CLERMONT-FERRAND – LE PUY-EN-VELAY

## SERVICE ANNUEL 2024

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2024, mise en place d'une navette entre le lycée EREA Alexandre Vialatte et la gare de Brioude les vendredis soir (départ lycée 16h06, arrivée en gare à 16h16). Correspondance autocar départ de Brioude à 16h21 arrivée à Issoire à 17h15

## SERVICE 2025 - Iso 2024

# NEUSSARGUES <> SAINT-CHELY-D'APCHER (LIGNE DE L'AUBRAC)

—

- Circulations ferroviaires interrompues dès le 16 septembre 2023 entre Bédarieux et Millau à la suite d'intempéries et mise en place de services de substitution par autocars jusqu'au 4 janvier 2024
- Travaux en cours par SNCF Réseau d'un montant de 43 M€ sur la section Neussargues – Loubaresse de mars à octobre 2024 (financement 100 % Etat)
- Réouverture de la ligne le 1er novembre 2024

### SA 2024

A la suite de la reprise du plan de transport initial entre Aurillac et Capdenac le 8 juillet 2023, la fonctionnalité créée par les autocars de substitution de se rendre à Maurs le matin depuis Aurillac (avec retour le soir) a été perdue.

L'antenne du Cantal a renforcé la ligne C05 Maurs <-> Aurillac afin de répondre aux demandes des usagers depuis le 4 mars 2024

Les voyageurs munis d'un titre TER (abonnement ou billet) ont la possibilité de monter à bord des Cars Région de cette ligne.

C05 AURILLAC ▷ SAINT-MAMET ▷ MAURS			
Jours de circulation		LMMeJV	V
Période scolaire		•	•
Grandes vacances		•	
Petites vacances		•	
YTRAC	La Sablière	17:20	17:20
AURILLAC	C.M.C.	17:24	17:24
	Saint-Joseph	17:28	17:28
	Cité administrative	17:31	17:31
	Square Gambetta	17:33	17:33
	Hôpital	17:37	17:37
	Gare routière	17:40	17:40
	Giratoire Tronquière	17:50	17:50
SAINT-MAMET-LA-SALVETAT	Place de la Fontaine	18:04	-
CAYROLS	Carrefour D7-N122-D51	18:13	-
ROUZIERS	Carrefour N122	18:18	-
QUEZAC	Côte de Quézac	18:24	-
SAINT-ETIENNE-DE-MAURS	Le Bruel	18:29	-
MAURS-LA-JOLIE	Place de l'Europe	18:30	18:18



C05 AURILLAC ▷ SAINT-MAMET ▷ MAURS							
Jours de circulation		LMMeJV	Me	LMJV	LMMeJV	LMMeJV	
Période scolaire		•	•	•	•	•	
Grandes vacances		•			•	•	
Petites vacances		•			•	•	
YTRAC	La Sablière		12:25	12:25	12:25	17:20	
AURILLAC	Square République		07:37				
	Giratoire Tronquières		12:29	12:29	12:29		
	Centre Médico Chirug		12:32	12:32	12:32	17:24	
	Saint-Joseph		12:34	12:34	12:34	17:27	
	Cité administrative		12:37	12:37	12:37	17:30	
	Square Gambetta		12:40	12:40	12:40	17:33	
	Hôpital		07:38	12:42	12:42	12:42	17:37
	Gare routière		12:45	12:45	12:45	17:40	
	Giratoire Tronquières					17:50	
	SAINT-MAMET-LA-SALVETAT	Place de la Fontaine		07:58	13:02	13:02	18:04
CAYROLS	Carrefour D7-N122		08:07	13:07	13:12	13:12	18:13
ROUZIERS	Croisement N122		08:14	13:13	13:18	13:18	18:21
QUEZAC	Côte de Quézac		08:24	13:23	13:28	13:28	18:28
SAINT-ETIENNE-DE-MAURS	Le Bruel		08:28	13:27	13:32	13:32	18:33
MAURS-LA-JOLIE	Place de l'Europe		08:30	13:29	13:34	13:34	18:35
	Gare ferroviaire		08:32	13:31	13:36	13:36	18:37

# ETOILE D'AURILLAC

## BRIVE <> AURILLAC <> CLERMONT-FERRAND

### SERVICE 2024

- **Création du train de nuit Intercités Paris-Aurillac** le 10 décembre 2023 :  
Quotidien sur les vacances scolaires zone A et C et les week-ends hors vacances scolaires
  - Départ les Ve et Di de Paris Austerlitz à 19h27 pour une arrivée à Aurillac les Sa et Lu à 07h30
  - Retour les Ve et Di d'Aurillac à 22h41 pour une arrivée les Sa et Lu à Paris Austerlitz à 08h31
- **Mise en place de correspondances jusqu'à Murat sur le train de nuit Aurillac-Paris**
  - Autocar Aurillac 08h00 Murat 09h00 quand le train Aurillac 07h44 Clermont 10h07 ne circule pas (train de neige)
  - Autocar Murat 21h15 Aurillac 22h15 les samedis de circulation du train de nuit

—

Etude en cours sur l'amélioration de l'offre régionale globale de transport TER + Cars Région entre Clermont - Thiers - Boën - St Etienne pour une mise en œuvre en septembre 2025. Modalités de concertation en cours de définition.

# ÉTOILE DE MONTLUÇON MONTLUÇON <> BOURGES/VIERZON

## Travaux de régénération

Opération interrégionale de grande ampleur :

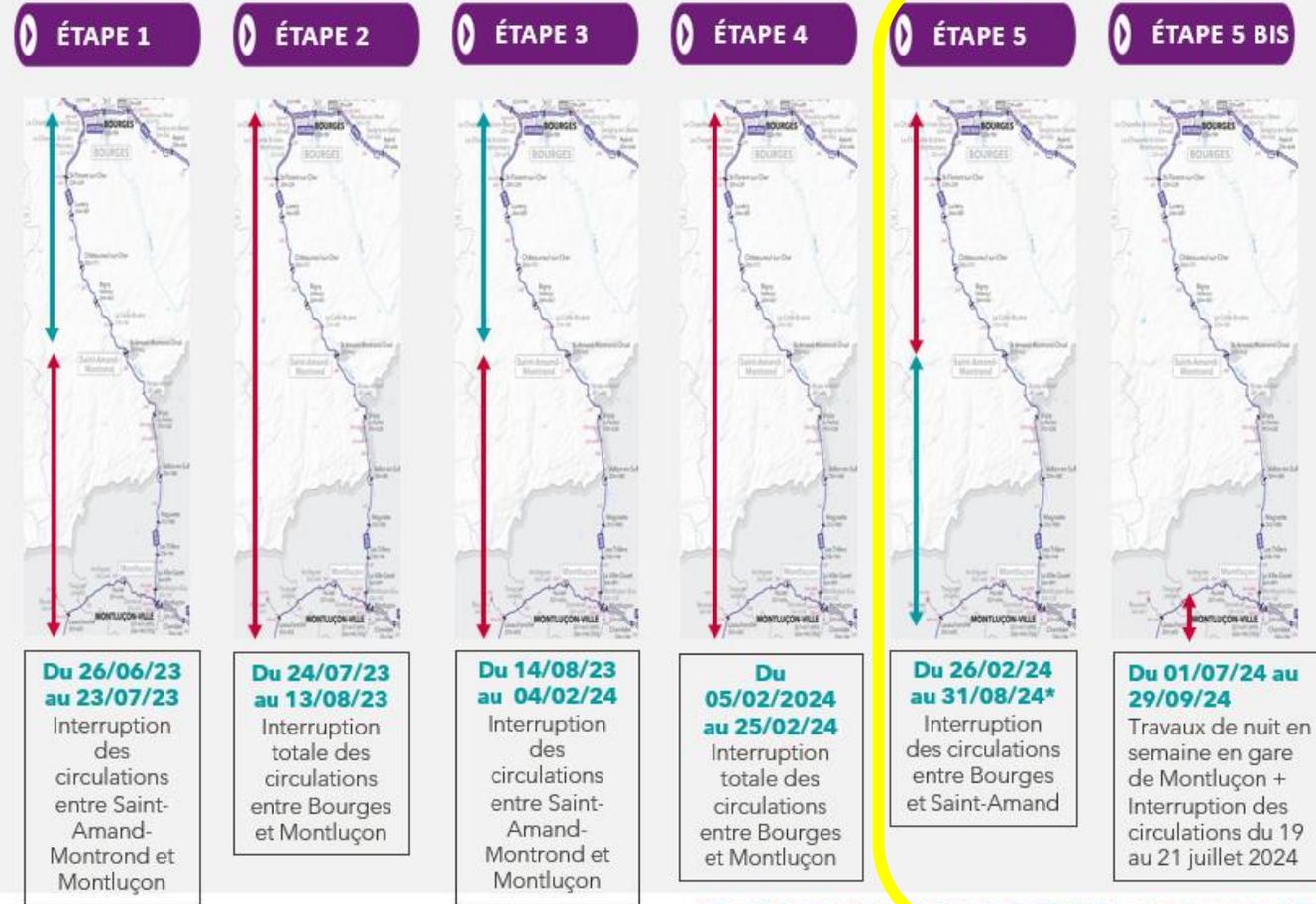
- 35 M€ sur la partie Auvergne-Rhône-Alpes (dont 43 % Région dans le cadre du Plan de relance)
- 50 M€ en Centre-Val de Loire

Objectifs : pérenniser la ligne (éviter une suspension qui menaçait dès 2024) et supprimer les ralentissements existants.

**Travaux du 26 juin 2023 au 29 septembre 2024 en 5 phases**

## PLANNING DES TRAVAUX/IMPACT CIRCULATIONS

### IMPACTS CIRCULATIONS



\* Restitution partielle de la ligne le 14/06/2024 entre Bourges et St-Florent-le-Vieil pour le FRET

### SERVICE 2024

Plan de transport adapté (PTA) élaboré conjointement avec la Région Centre Val de Loire et TER

Au 1<sup>er</sup> septembre 2024, remise en service du plan de transport initial avec une amélioration du temps de parcours de 6 mn

## SERVICE 2024

Renfort de l'offre de Montluçon-Bourges à compter du **2 septembre 2024** avec un AR (Sf SDF) par prolongement de trains

- Bourges 12h07 -> Montluçon 13h46
- Montluçon 13h57 -> Bourges 15h35

Correspondances supplémentaires à Bourges pour réaliser

- Montluçon/Nantes : Montluçon 14h12 Bourges 15h40 => Bourges 15h57 Nantes 19h12
- Montluçon/Paris : Montluçon 14h12 Bourges 15h40 => Bourges 15h50 Paris 17h53

### Bourges 12h07 -> Montluçon 13h46

N°	861123	861123	861111	Car 31XXX
régime	SF SDF	SF SDF	ME sco	ME sco
Particularité	A partir du 02 septembre 2024	TER CVdL		A partir du 02 septembre 2024
<b>Vierzon</b>				
<b>Bourges</b>	12:07	12:41		
St-Florent-sur-Cher	12:21/22	12:55/56		
Lunery	12:29/30	13:01/02		
Châteauneuf-sur-Cher	12:40/41	13:09/10		
Bigny	12:47/48	13:16/17		
St-Amand-Montrond-Orval	12:58/59	13:29	13:40	14:10
Urçay	I		13:50/51	14:30
Vallon-en-Sully	13:18/19		14:01/02	14:45
Magnette	I		14:13	14:55
Les Trillers	I		14:21/22	15:05
La Ville-Gozet	I		14:28/29	15:20
<b>Montluçon-Ville</b>	13:46		14:32	15:30

### Montluçon 13h57 -> Bourges 15h35

N°	861123	Car 31XXX	861114	861114
régime	ME SCO	ME SCO	SF SDF	SF SDF
Particularité	Commentary 2h5 Montluçon 2h27	A partir du 02 septembre 2024	TER CVdL	A partir du 02 septembre 2024
<b>Montluçon-Ville</b>	12:29	12:35		13:57
La Ville-Gozet	12:31/32	12:45		I
Les Trillers	12:39/40	13:00		I
Magnette	12:47/48	13:10		I
Vallon-en-Sully	12:59/13:00	13:20		14:22/23
Urçay	13:09/10	13:35		I
St-Amand-Montrond-Orval	13:21	13:55	14:22	14:42/43
Bigny			14:31/32	14:53/54
Châteauneuf-sur-Cher			14:39/44	15:01/02
Lunery			14:51/52	15:12/13
St-Florent-sur-Cher			14:57/58	15:20/21
<b>Bourges</b>			15:12	15:35
Vierzon				

## MONTLUÇON <> CLERMONT

**SERVICE 2024** : au **21 juin 2024**, ajouts de 2 nouveaux arrêts à Pontmort en semaine

- Vers Clermont : arrêt à Pontmort à 08:24 (TER 873102 - Sf SDF). Départ Montluçon 07:02, Riom 08:30, arrivée Clermont 08:40
- Depuis Clermont : arrêt à Pontmort à 12:34 (TER 873056- Sf SDF). Départ Clermont 12:16, Riom 12:28, arrivée Montluçon 13:55

**SERVICE 2025 - Iso 2024**

—

**AURILLAC <> TOULOUSE**  
**MOULINS – CLERMONT-FERRAND – BRIOUDE**  
**CLERMONT - VOLVIC**  
**CLERMONT - THIERS**

**SERVICES 2024 ET 2025 : iso 2023**



# La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



## 4. Actualités et autres actions régionales

### 3. Service annuel TER 2025

Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées



Transports interurbains et scolaires

Perspectives



## CARS RÉGION ALLIER

- Pénurie de conducteur qui produit toujours une fragilité dans la réalisation des services scolaires
- Des appels d'offres infructueux faute de candidat pour certains services à réservation des lignes interurbaines et pour le TAD zonal (services réalisés par des véhicules de moins de 9 places assises généralement affrétés par des artisans taxi)
- Depuis le 1er janvier 2023, reprise en gestion directe de l'ex-ligne TER B19 "Saint Eloy Les Mines - Montluçon - Lapeyrouse"
- Maintien de la délégation pour la gestion du transport des élèves et étudiants en situation de handicap du Département de l'Allier à la Région (délégation jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025-2026)
- Renouvellement des conventions AO2 avec le SIVOS de "Deneuille-lès-Chantelles, Fleuriel, Monestier" et avec le SIRP de "Chirat l'Eglise, Coutansouze, Echassières, Louroux de Bouble, Nades"
- Mise en place d'un titre combiné mensuel cars Région Allier + Maëlis et la possibilité de distribution de titres cars Région Allier via un matériel billettique Oûra (TPV) mis à disposition de Montluçon Communauté (boutique Maëlis)
- Mise en place d'une navette touristique "Le PAL" à titre expérimental co-financée Région / CC Entr'Allier Besbre et Loire / Le PAL

## CARS RÉGION PUY-DE-DÔME

- Été 2024 : la desserte du volcan de Lemptégy est intégrée à la navette dite Vulcania
- Automne 2024 : lancement de la consultation pour le renouvellement de l'ensemble des marchés de Cars Région et services scolaires avec prise d'effet au 1er septembre 2025
- 18 000 élèves inscrits en 2023/2024 dont 2 400 relevant du périmètre d'Agglo Pays D'Issoire
- Très forte baisse du nombre de participations familiales au transport scolaire impayées en 2024 contre 2023 (respectivement 2% et 15%) grâce à la procédure du paiement à l'inscription)
- Gare routière de Clermont-Ferrand : maintien place Gambetta jusqu'en 2032. Les modulaires vétustes seront déposés et un nouveau bâtiment plus confortable sera livré début 2026

## CARS RÉGION CANTAL

- Depuis le 1er janvier 2023, reprise en gestion directe de 5 ex-lignes TER :
  - C07 Clermont-Ferrand – Saint-Flour
  - C09 Arvant – Saint-Flour
  - C23 Ruynes en Margeride – Saint-Flour
  - C24 Bort-les-Orgues – Riom-es-Montagnes – Saint-Flour
  - C48 Saint-Flour – Saint-Chély-d'Apcher
- La ligne C39 Pleaux – Mauriac (prolongement de la P47 Clermont-Ferrand – Mauriac) a été mise en service le 1<sup>er</sup> septembre 2023
  - 15 juillet au 30 août 2023 : les Lignes du Volcan assure la desserte du Pas de Peyrol - Puy Mary depuis Salers, Riom-es-Montagnes, Vic-sur-Cère, le Lioran, Aurillac et Salers. Près de 8000 passagers en ticket-unité
  - Hiver 23/24 : amélioration de l'offre pour la desserte de la station du Lioran : plus des services spéciaux de la ligne C01, mise en service d'une liaison "Saint-Flour/Prat-de-Bouc/Murat/Le Lioran" (délégations aux CC) et d'une liaison "Gare/Station" (délégation à la commune)

## • CARS RÉGION HAUTE-LOIRE

- Mise en place de la billettique Oûra sur les 20 lignes Cars région Haute-Loire depuis début mars 2024
- Proposition d'un nouveau titre commercial disponible sur Oûra.com : abonnement mensuel à 45 € en complément du titre unitaire déjà existant à 3€ et du carnet de 10 titres à 23 €.
- 10 000 élèves sont transportés chaque année sur les circuits scolaires du département



**La Région**

Auvergne-Rhône-Alpes



### **3. Service annuel TER 2025**

Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées

Transports interurbains et scolaires

 Perspectives



## AVENANT CPER MOBILITES 2023-2027

L'Etat et la Région se sont accordés sur un protocole d'accord sur le volet Mobilités avec une maquette dotée de près d'1,4 Mds à parité Etat / Région soit 690 M€ qui sera soumis à la délibération de l'Assemblée Plénière des 27 et 28 juin 2024.

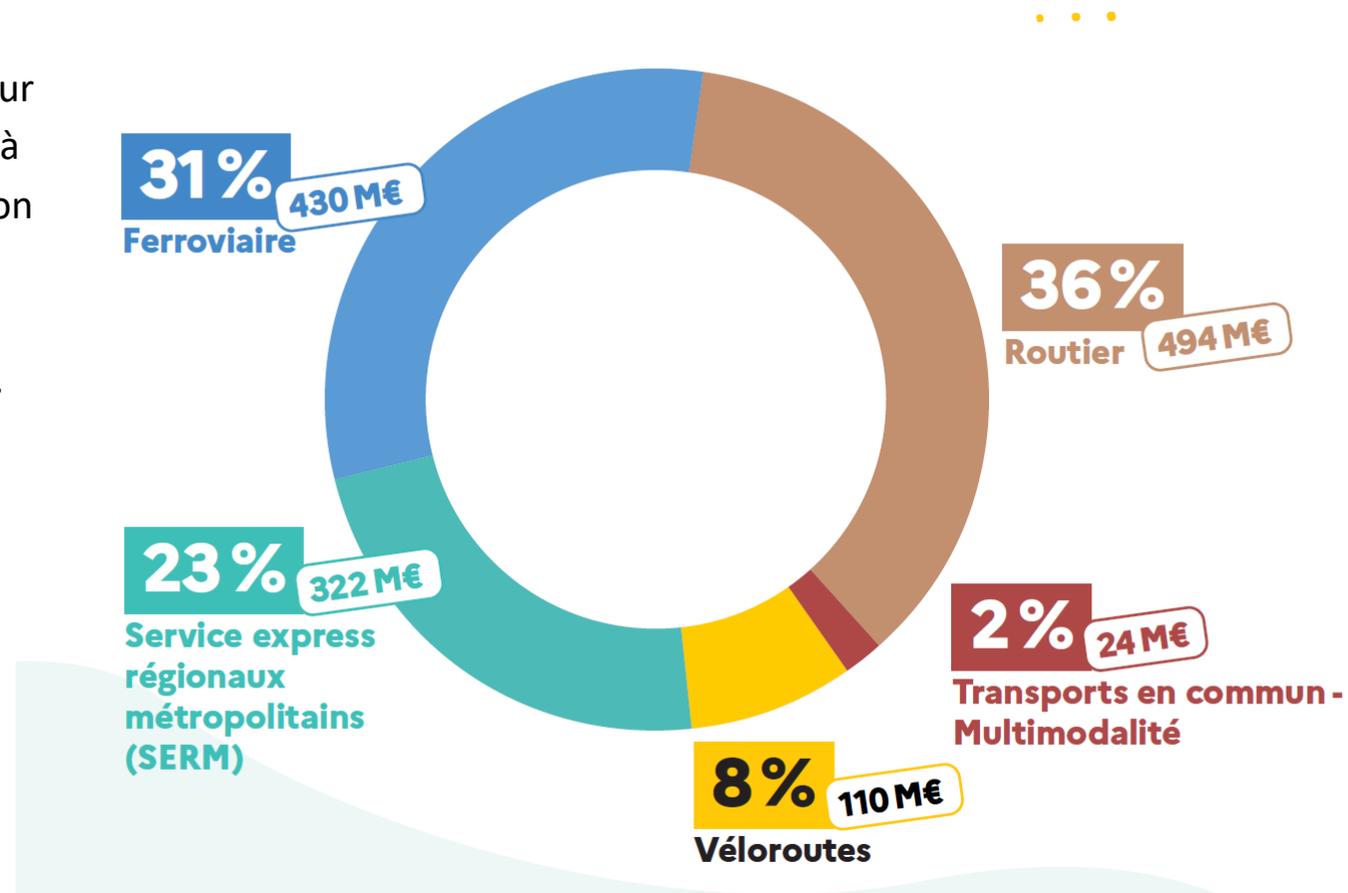
Cette étape permet d'engager les échanges avec les territoires.

En vue de finaliser l'avenant proprement dit pour le premier trimestre 2025 après :

- la concertation préalable du public
- la consultation de l'Autorité Environnementale

A noter que la Région :

- investira massivement sur le matériel roulant à hauteur 3 Mds € d'ici 2035
- financera les réseaux de transports collectifs à hauteur de 2,7 Mds € d'ici 2035



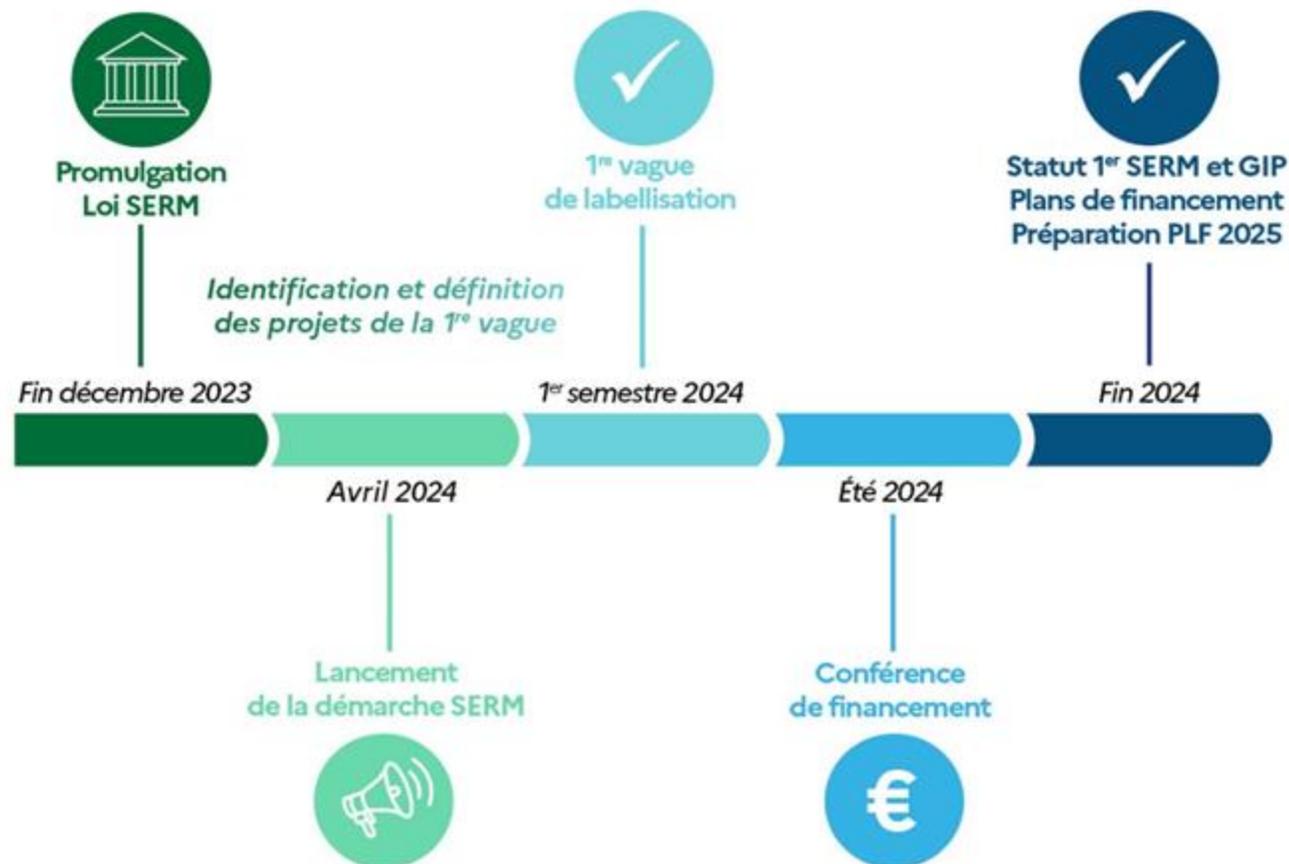
# Loi du 27 décembre 2023 relative aux services express régionaux métropolitains

- **SERM** = offre multimodale de services de transports collectifs publics, appuyée prioritairement sur un renforcement de la desserte ferroviaire, intégrant le transport routier à haut niveau de service, les réseaux cyclables et, le cas échéant, le transport fluvial, le covoiturage, l'autopartage et les transports guidés, ainsi que les gares et pôles d'échanges multimodaux
- Le SERM contribue aux **objectifs** d'amélioration de la qualité des transports du quotidien, de réduction de la pollution de l'air, de lutte contre l'auto-solisme, de désenclavement des territoires périurbains et ruraux, de promotion du report modal et de garantie de l'interopérabilité des services d'information des voyageurs et de billettique
- **Statut SERM**, conféré par arrêté ministériel
- **Au moins 10 SERM dans un délai de 10 ans**
- **Extension du périmètre d'intervention** de la Société du Grand Paris renommée **Société des Grands Projets (SGP)** pour des missions ciblées, notamment d'appui au déploiement des SERM
- Organisation d'une **conférence de financement des SERM** à l'été 2024

# Calendrier

➤ La **labellisation** d'une première « vague » de SERM au premier semestre 2024, pour les projets portés par les territoires, suffisamment aboutis afin d'engager des études ;

➤ Octroi du **statut de SERM** à partir du 2ème semestre 2024, au fur et à mesure que les projets sont matures, avec des études complètes, des gouvernances stabilisées et des plans de financement phasés.



# Les acteurs « nationaux » mobilisables

**Société  
des Grands  
Projets**

**.Participation à l'élaboration** du dossier de demande de statut SERM, la « synthèse de dossier »

**.Portage d'une part du financement** d'un SERM, sous statut, via des emprunts obligataires remboursés par une fiscalité locale affectée à la SGP : la SGP est alors partie prenante pour le respect des coûts et du calendrier des projets

**.Appui dans le cadre de la structure locale de coordination**

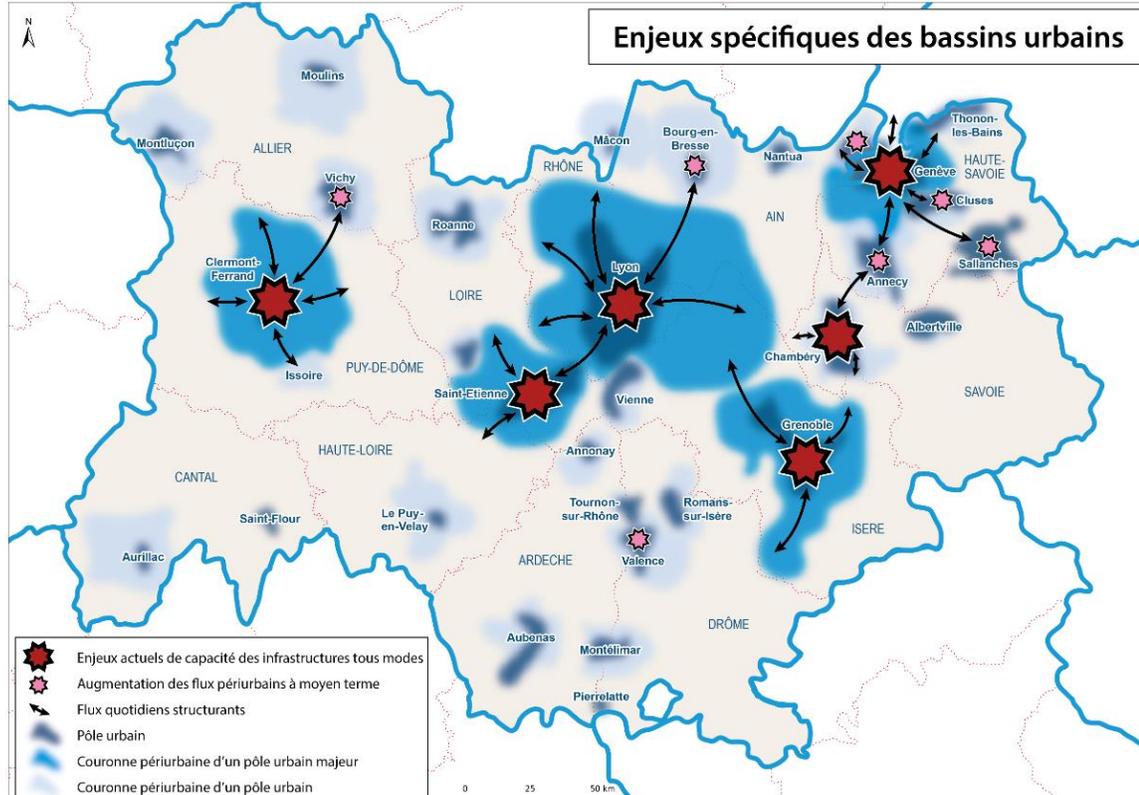
**.Maîtrise d'ouvrage d'infrastructures nouvelles** nécessaires au SERM et situées dans son périmètre



- .Connaissance du réseau / gares**, exploitation du réseau / gares, maîtres d'ouvrage des aménagements du réseau /gares et équipements existants
- .Enjeux de fiabilisation** du réseau existant, avec les augmentations d'offre envisagées dans le cadre des SERM

# SERM en Auvergne-Rhône-Alpes

## 6 grandes aires urbaines concernées



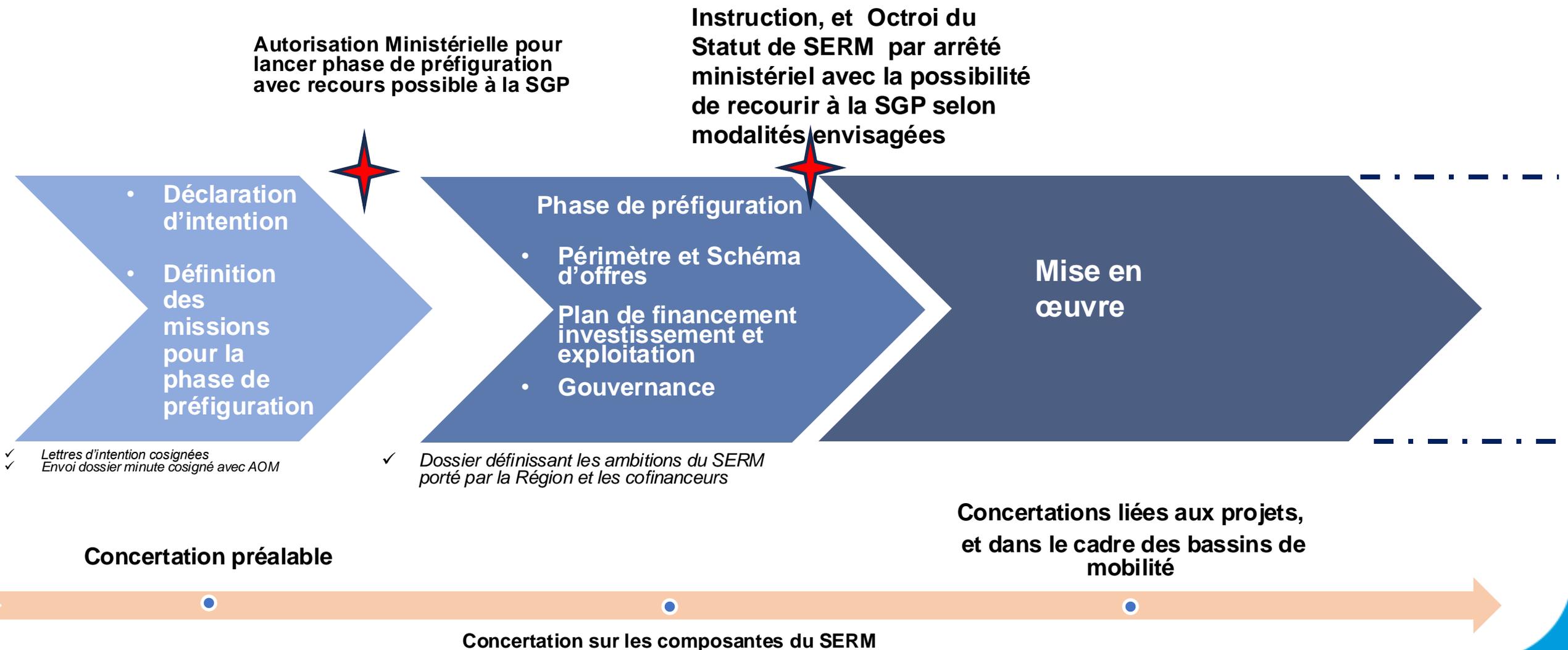
**Près de 6 millions d'habitants au sein du territoire régional**

(population des communes à 10km d'une gare)

*On ne part pas de rien :*

- Des réflexions engagées dans tous les SERM
- Des services multimodaux déjà proposés aux usagers (desserte, tarifications combinées, aménagement de Pôles d'Echanges...)
- Des documents de planification intégrant ces objectifs (SRADDET, SCOT, PDM...)
- Le plus grand RER transfrontalier mis en service fin 2019 : Léman Express

## LA DEMARCHE A SUIVRE POUR CHACUN DES SERM



## Etoile Ferroviaire Clermontoise

**Étude sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau et cofinancée par l'Etat (45 %), la Région (35 %) et le Pôle Métropolitain Clermont-Vichy Auvergne (20 %). Coût 500 000 € HT. Durée de l'étude : 18 mois.**

### **Lancement étude février 2024 (inscrite au plan de relance)**

- Sont associés, en sus des financeurs, SMTC-AC, SM-TUT, les 4 départements et les collectivités concernées par une ligne ferroviaire jusqu'à Aurillac, le Puy, Montluçon et Moulins
- Ce projet répond aux orientations du SRADDET qui vise à améliorer la performance du réseau régional ferroviaire pour répondre aux besoins de mobilité autour des aires urbaines. En découlera un schéma de niveau de service desserte à horizon 2027-2028/2033/2040 et les investissements à réaliser aux différents horizons. Cette étude prendra en compte le projet de modernisation de la ligne TET Paris-Clermont.

# Etude pour un schéma directeur de l'étoile Clermontoise

- Horizon court terme : **2028/29**

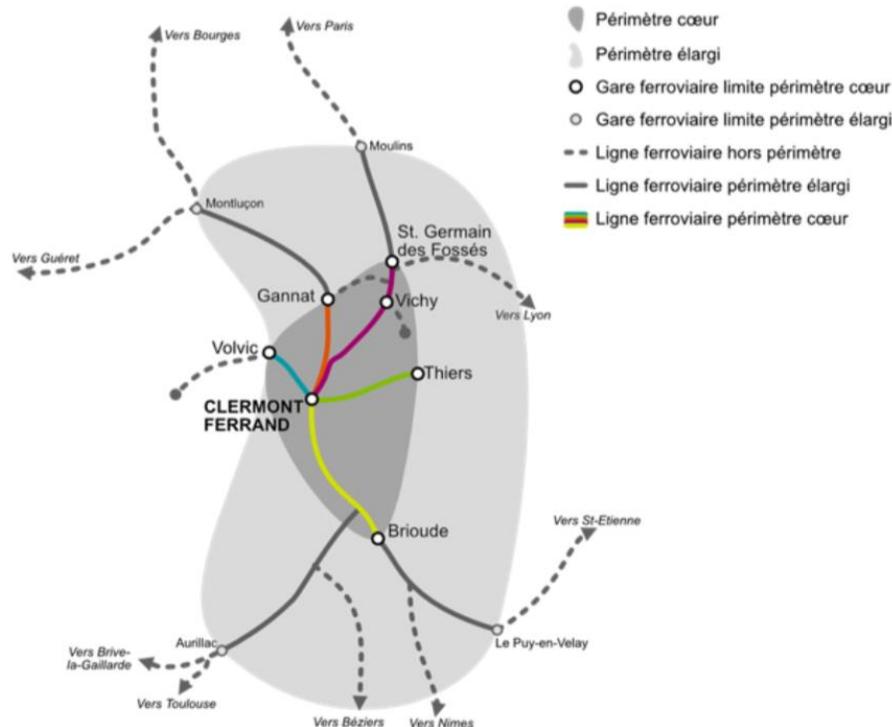
Premiers développements d'offre sans engager d'investissements sur l'infrastructure

- Horizon moyen terme : **2033**.

Poursuite des développements d'offre, renforcement de l'intermodalité et du cadencement.

- Horizon long terme : **2035+**.

Ambition SERM bas carbone



- volet 1 : définition des enjeux de mobilité
- volet 2 : exploitation ferroviaire
- volet 3 : prévisions de trafic
- volet 4 : gare et multi-modalité



Restitution finale : T4 2025

# Planning des études

## I Organisation de l'étude

- ✳ Écriture CCTP
- ✳ Publication CCTP
- Analyses réponses
- Entretiens et choix candidats

## II Déroulement de l'étude

### Volet 1 - définition des enjeux de mobilités

- Phase A : identifier les enjeux de mobilité
- Phase B : analyse fonctionnelle
- Phase D : proposer scénario d'offre ferroviaire

### Volet 2 - exploitation ferroviaire

- Phase C : diagnostic exploitation et infrastructure
- Phase E : construction macroscopique (2H)
- Phase F : approfondissement (4H)
- Phase G : déclinaison 24h sur un Jour Ouvrable de Base

### Volet 3 : prévisions de trafics

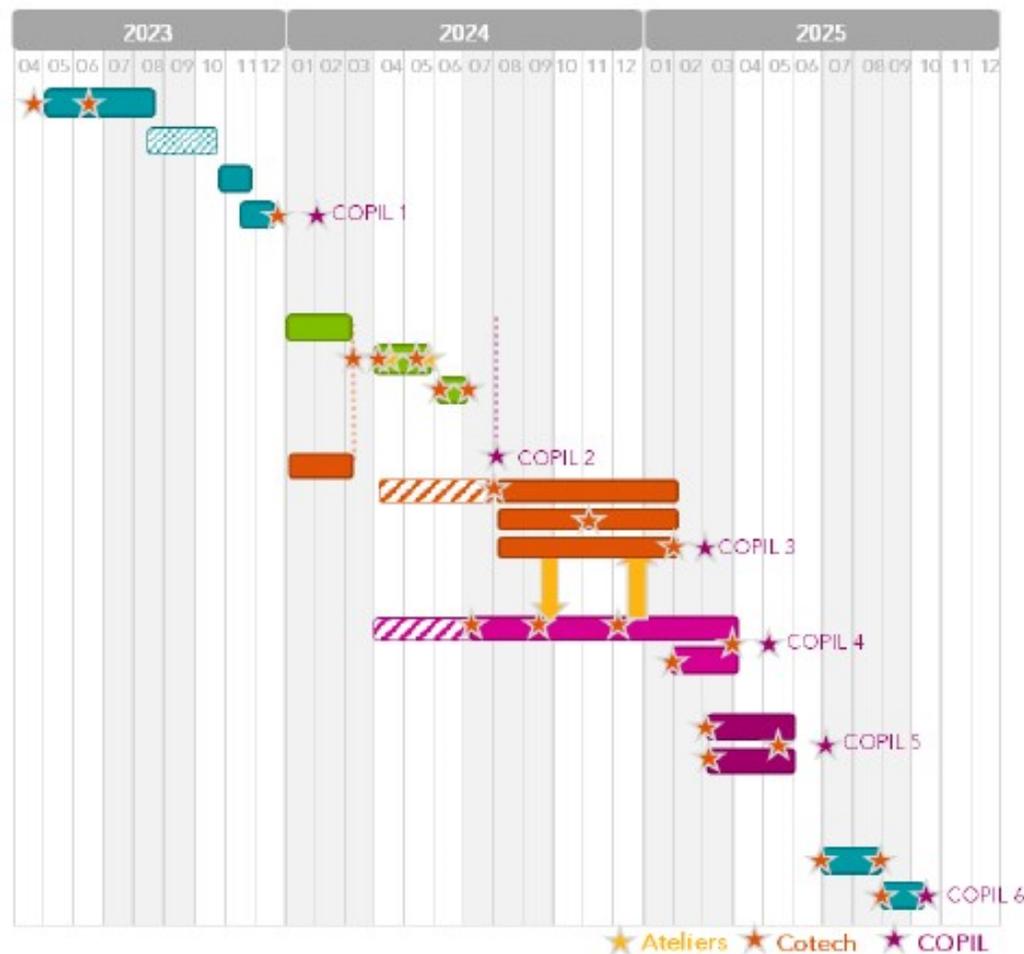
- Phase H : prévisions de trafics
- Phase I : évaluation simplifiée émission carbone

### Volet 4 : gares et multimodalité

- Phase J : analyse aménagement/création haltes
- Phase K : accompagnement de la multimodalité

## III Livraison résultats de l'étude

- Mise en forme des résultats de l'étude
- Présentation des résultats de l'étude



## Ouverture à la concurrence

Lot Auvergne = 1<sup>er</sup> lot concerné avec une exploitation pour le service annuel 2029 (décembre 2028)

- **Cinq lots géographiques :**

- **Lot Auvergne** : exploitation envisagée pour le service annuel 2029 (décembre 2028)
- **Lot Etoiles de Chambéry et de Grenoble** : exploitation envisagée pour le service annuel 2032 ou 2033
- **Lot dit « longues distances »** : exploitation envisagée pour le service annuel 2033 ou 2034
- **Lot Haute-Savoie et transfrontalier** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
- **Lot Etoile ferroviaire lyonnaise** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034

- **Un lot fonctionnel consacré à la gestion de la relation aux voyageurs** : information, distribution, SAV...

**N.B :**

- ✓ Le périmètre des prestations dans chacun des 5 lots sera précisé au **stade de l'appel à candidatures** (avis de concession au sens du décret 2019-1083 du 24 octobre 2019) et pourra inclure **éventuellement l'exploitation des services routiers** de complément, des services routiers de substitution, des services routiers réguliers régionaux, **Soit novembre 2024 pour le lot Auvergne**



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



## 4. Actualités et autres actions régionales



**Comités de partenaires**

**Accessibilité**

**Autre**



## COMITÉ DES PARTENAIRES RÉGIONAUX

Une disposition issue de la LOM

Mise en place des comités à deux niveaux :

- **En tant qu'AOM Régionale** : Comité des Partenaires Régionaux (CPR)
- **En tant qu'AOM Locale** (substitution des communautés de communes) : Comités des Partenaires Locaux (au maximum de la taille des bassins de mobilité)

Pour le niveau Régional (CPR), adaptation « à la marge » du dispositif actuel des comités de mobilités avec :

- le maintien des 2 niveaux de concertation : Comité Technique (COTECH) et Comité de Partenaires Régional (CPR)
- **Evolutions du périmètre géographique en vue du rééquilibrage des plaques**
- Contenus complémentaires à ceux discutés via les comités locaux de partenaires : maille des offres et services d'intérêt régional (réseaux structurants)
- **Évolution de la composition de collèges de participants : ajout des habitants tirés au sort**

- **Calendrier de mise en œuvre : Automne 2024**

**VERSION PROJET POUR  
MISE EN PLACE AUTOMNE  
2024**

# 5 territoires

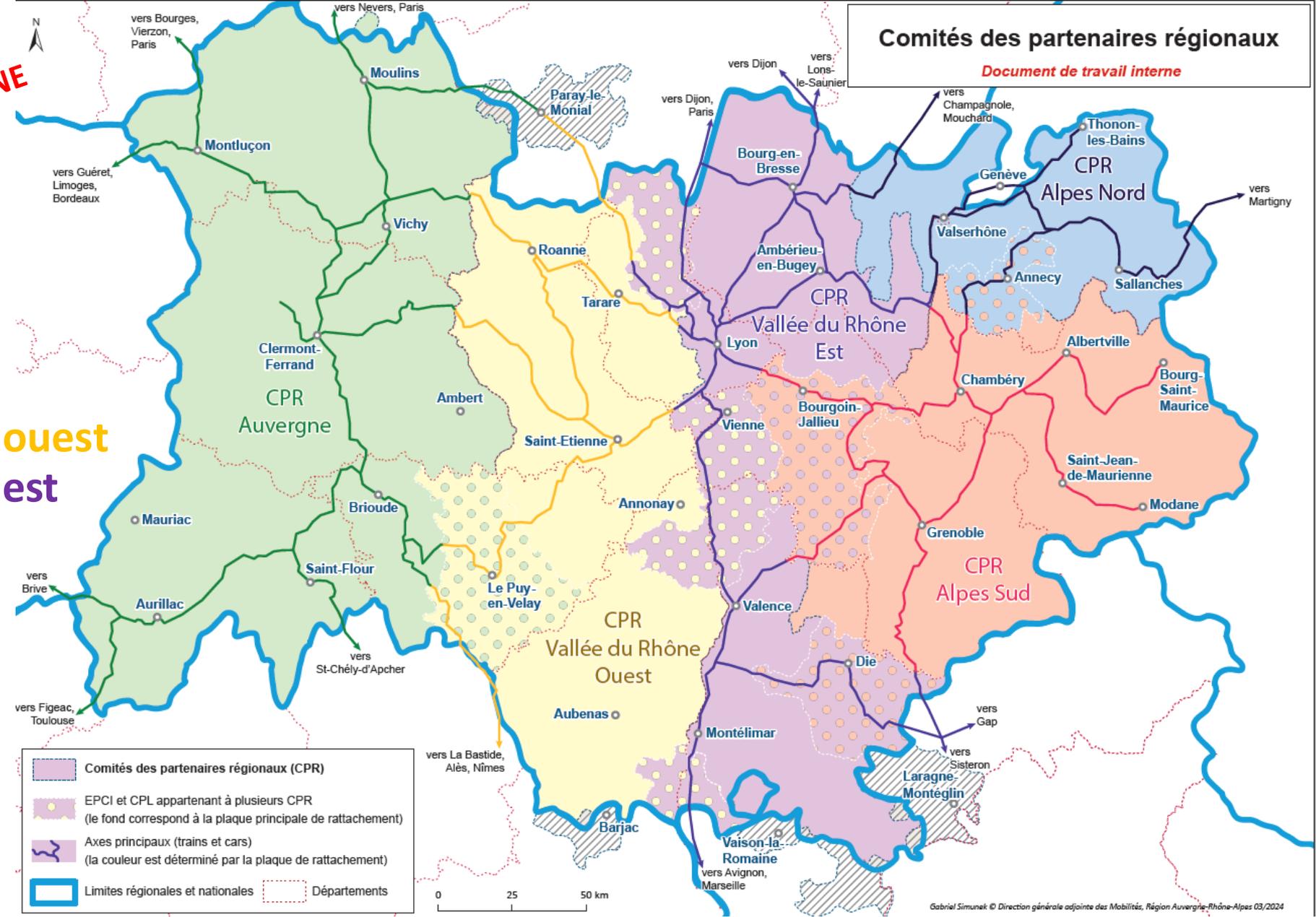
Auvergne

Vallée du Rhône ouest

Vallée du Rhône est

Alpes nord

Alpes sud



# Deux niveaux

Régional

Région AOM R =  
Comités des partenaires régionaux (CPR)

Région AOM L =  
Comités des partenaires locaux (CPL)

Local

Avant toute évolution **substantielle** des offres et services de mobilité, se rassemblent au minimum une fois par an

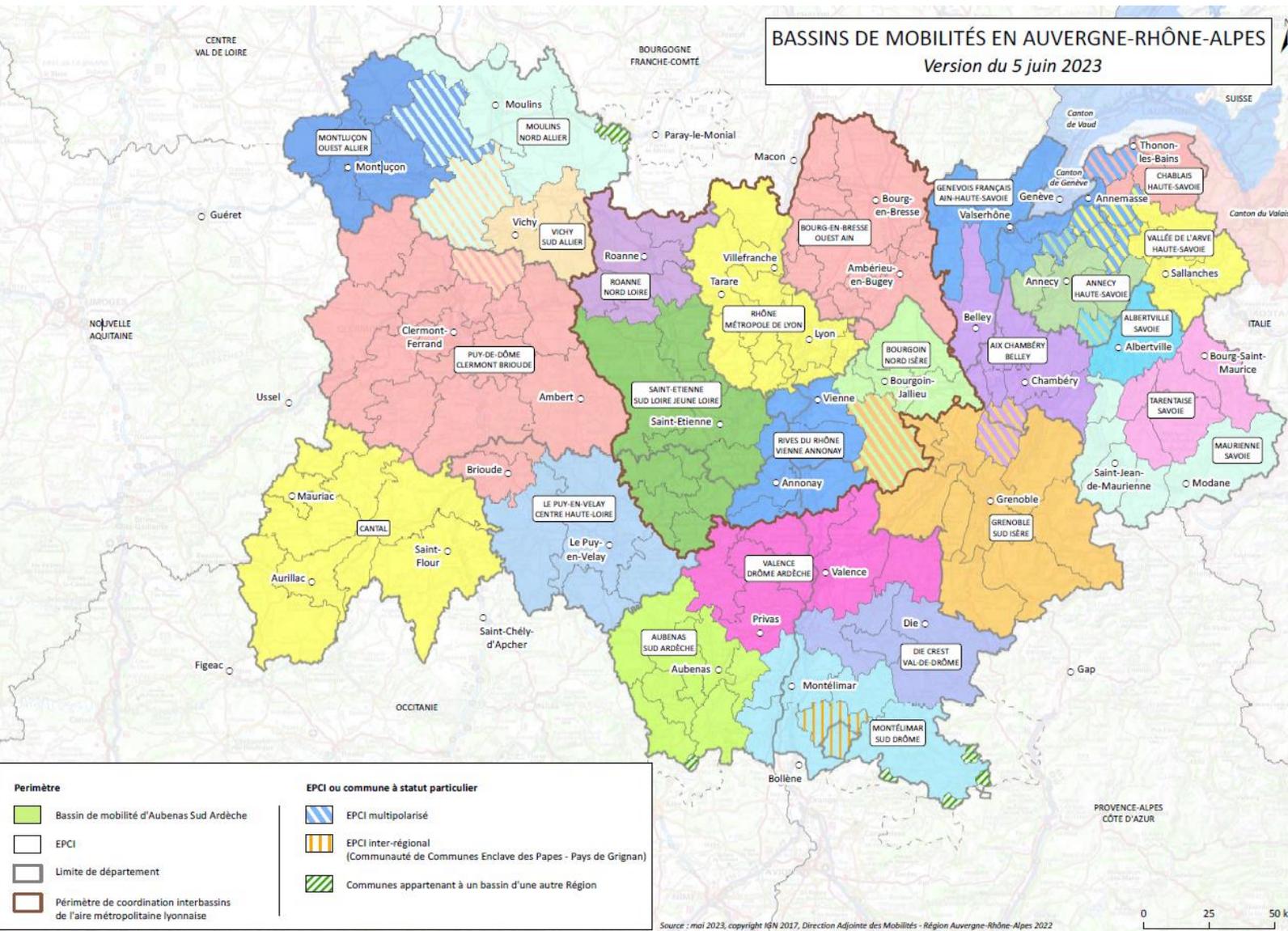
Représentants des organisations professionnelles d'employeurs (Chambres consulaires), des syndicats de salariés, des associations présentes sur le territoire, notamment d'usagers ou d'habitants usagers, ainsi que des habitants tirés au sort

**Adaptation des COMOB comités de mobilités actuels**  
→ 5 CPR  
Conservent leur rôle de comités de desserte ferroviaire

**Instances nouvelles à créer :**  
→ 31 CPL  
(a minima un par bassin de mobilités)

**Ordre du jour :**  
Dessertes ferroviaires  
Dessertes cars structurantes  
Services de mobilités / tarification régionale  
Autres actions régionales (planification, ...)

**Ordre du jour :**  
Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant  
Et tarification et services associés



Une disposition issue de la LOM

**Consultation sur la délimitation des bassins réalisée** entre le 21 novembre 2022 et fin février 2023

**208 partenaires consultés** (AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, les communautés de communes pour lesquelles la Région est AOML, les collectivités voisines et cantons suisses limitrophes).

**Carte approuvée en décembre 2023** : 25 bassins dont 6 sur le territoire de l'aire métropolitaine lyonnaise, avec une coordination inter bassins

**Calendrier de mise en œuvre: à partir d'automne 2024 début 2025**

8 premiers bassins concernés (sur l'aire lyonnaise, Haute-Savoie, Savoie)

- Phase 1 État des lieux / Diagnostic
- Phase 2 Élaboration des Contrat opérationnels de mobilité (base contrat type adaptée)

> Les modalités de coopération et objectifs d'actions communes des partenaires signataires (AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, Gestionnaires d'infrastructure, EPCI pour lesquelles la Région est AOML)



**La Région**

Auvergne-Rhône-Alpes



## 4. Actualités et autres actions régionales



**Comités de partenaires**

**Accessibilité**

**Autre**



## AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **La Région est couverte par 3 SDAP** (un pour Auvergne, un pour Rhône-Alpes et un National),
- **Pour ces 3 SDAP, 53 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF** (36 gares régionales et 17 gares nationales), sur les 82 gares à rendre réglementairement accessibles (gares prioritaires) :
  - Soit 64,6 % des gares prioritaires,
  - Soit 76,7 % de la fréquentation globale des gares d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- Dernières gares mises en accessibilité : Chambéry, Le Puy, Montluçon, Belleville, Moutiers-Sâlines.
- Travaux achevés à Issoire (critère fréquentation) et en cours à l'Arbresle (critère fréquentation),
- Toutes les gares d'Auvergne inscrites au SDAP sont traitées
- Pour 17 gares, études en cours et financées par phase à différents stades d'avancement (dont 10 de critère fréquentation et 3 gares nationales),
- **128 M€ ont été engagés à début 2024** : 17,5 M€ en Auvergne et 110,5 M€ en Rhône-Alpes,
- **Poursuite du dispositif de déploiement de balises sonores** en entrée des gares régionales : 53 gares étudiées, la majorité sera équipée en 2024. une seconde phase d'étude démarre pour couvrir en tout 110 balises



## — RÈGLEMENT EUROPÉEN « DROITS ET OBLIGATIONS VOYAGEURS » (DOV) : UN RENFORCEMENT DES DROITS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET À MOBILITÉ RÉDUITE

**Plusieurs dispositions pour l'assistance:** réservation sous 24h au lieu de 48h, élargissement du service aux Personnes à Mobilité Réduite, assistance obligatoire dès lors qu'il y a une présence humaine en gare...

**=> Prise en compte opérationnelle au 7 juin 2023. 140 gares bénéficient du service depuis Juin 2023, soit 17 de plus (finalisation du déploiement du SDAP)**

**À nouveau en 2023, volume de prestations croissant :**

24 700 prestations en 2021,

31 400 en 2022,

33 700 en 2023.

Continuité du service d'assistance assuré lors des périodes travaux et sur les cars de renfort des allègements d'été desservant des gares éligibles. Sera reconduit à l'été 2024.



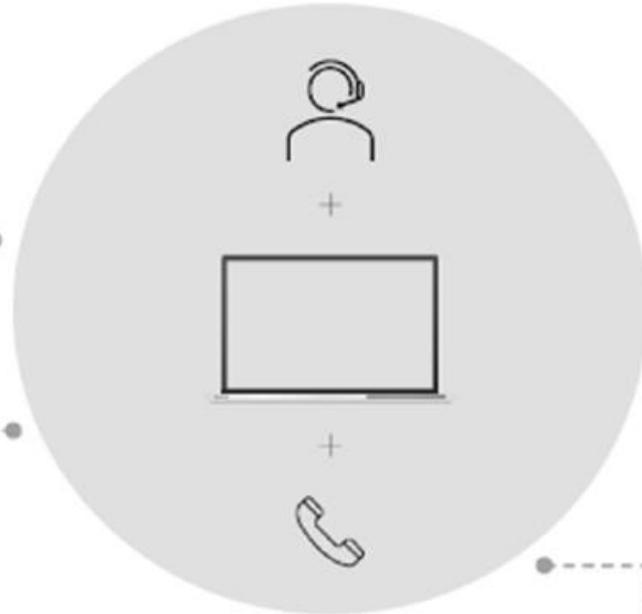
Prévue par la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités), la plateforme unique de réservation des prestations **en février 2024**. Pilotée par SNCF gares et Connexion au niveau national.

### Objectifs :

- Un point de contact unique pour réserver la prestation d'assistance en gare, à chaque étape du voyage, régional, national ou international.
- Un seul numéro de **téléphone** national pour l'information sur l'assistance, les réservations d'assistance en gare et des prestations de transports de substitution; un **formulaire en ligne**.
- Une **ligne d'urgence** (création)

### Missions :

- Informer les clients sur le service d'assistance sous forme d'aide humaine en gare et l'accessibilité des gares, ainsi que les services complémentaires notamment l'offre de transport de substitution de gare à gare (taxis).
- Traiter les demandes de réservation, modification et annulation de ces services
- Gérer les clients dont la prestation d'assistance est impactée par un aléa, en lien avec les centres opérationnels des gares.
- Gérer les réclamations relatives à ces services.



### Canaux

 Téléphone : France :#3212  
International : +33 (0)9.72.72.00.92

 Formulaire

Centre relai pour les personnes  
sourdes ou malentendantes  
(type Roger Voice)

### Langues

 Français  
 Anglais

Formulaire

 Italien, Néerlandais, Allemand,  
Espagnol

### Horaires d'ouverture

De 8h à 20h 

7j/7

Ligne d'urgence: 24h/24 

### Délai de traitement

24h avant le départ du train

### Population ciblée

Porteurs d'une carte de priorité 

Personnes en fauteuil roulant

Personnes qui se déplacent avec difficultés

Les éléments à retenir:



Un numéro unique  
#3212



Une seule  
réservation peu  
importe le nombre  
de transporteurs



Un parcours simplifié  
pour nos clients  
sensibles



Une amplitude  
horaire plus  
importante



Un numéro  
d'urgence  
accessible 24h/24  
et 7j/7



Lancement à partir du  
1<sup>er</sup> février pour  
Auvergne-Rhône-  
Alpes



Les clients souhaitant procéder à une nouvelle réservation d'assistance via un canal digital peuvent :

- Se rendre directement sur le formulaire dédié depuis le site Gares et Connexions
  - Se rendre sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes dans la rubrique « Accessibilité »
  - Passer par le récapitulatif de leur commande sur (site TER ou SNCF CONNECT)
- Le formulaire se découpe en 5 étapes qu'il faut compléter afin de soumettre sa demande de réservation.



## Premiers retours:

- Calendrier de déploiement respecté
  - TER Auvergne Rhône-Alpes le 1<sup>er</sup> février 24
  - Prochaine et dernière entreprise ferroviaire à bénéficier de la plateforme: RENFE mi-mai
- Majorité de réservations via le canal téléphonique, mais croissance de la réservation via le formulaire
- Pic d'appels sur certains créneaux horaires par exemple 18H - 19H
  - entraîne une qualité de service de 76% (% de clients mis en relation avec un téléconseiller en moins de 1min30).
- Mode couplé « billet + réservation » mis en service le 27 mars pour SNCF Connect
- Processus de réservation « taxis » à renforcer



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



## 4. Actualités et autres actions régionales

**Comités de partenaires**  
**Accessibilité**



**Autre**



## LES GARES ET LEURS ABORDS 1/2

- **Vichy** : pose de 10 consignes individuelles pour le vélo, 1ère pierre des travaux pour le mur de soutènement le 24 mai, réflexions en cours autour du parking Effia conduites par SNCF G&C et autour de la halle fret conduites par SNCF Réseau
- **Montluçon** : Etudes pour créer un pôle d'échange multimodal (en cours pour un coût de 130 K€ dont 39 K€ Région), pose de 10 consignes vélo
- **Riom** : études en cours pour rénovation des quais, passage souterrain et marquise
- **Issoire** : Réaménagement du parvis et mise en accessibilité des quais (pour un coût de 4,9 M€ dont 3,2 M€ Région) incluant 48 places de stationnement vélos sécurisées (à venir)



### Remise à niveau des équipements de service des points d'arrêts ferroviaires d'Auvergne

Programme pluriannuel d'investissement depuis 2018. Reconduction en 2023-2024

Financement 75% Région, 25% SNCF Gares & Connexions

Amélioration des conditions d'attente, de la sûreté, des accès à la gare, de l'information dynamique et statique.

Axes Clermont-Le Puy, Cévenol, Clermont-Aurillac, Aurillac-Brive, Aurillac-Toulouse, Clermont-Thiers, Clermont-Volvic, Clermont-Gannat traités, en lien avec les travaux d'infrastructures et l'installation du Système d'Information Voyageurs (SIV)

### Revitalisation des espaces vacants dans les gares

Programme pluriannuel d'investissement depuis 2018. Reconduction en 2022-2023

Financement 75% Région, 25% SNCF Gares & Connexions

Projets à venir La Bourboule en septembre (Sancy Pâtes), Parent-Coudes-Champeix (boulangier)



# CHALLENGE MOBILITÉ (14E ÉDITION) :

## MARDI 4 JUIN 2024

### L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

**Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :**  
**70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !**

**Bilan de la 14<sup>e</sup> édition :** toujours plus d'établissements participants !

- 60 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 938 établissements inscrits (2895 en 2023)
- 471 800 salariés sensibilisés

Résultats en cours de consolidation, nous n'avons pas encore le nombre de salariés participants (97 000 l'année dernière)



Auvergne-Rhône-Alpes  
**Challenge Mobilité!**  
Au travail j'y vais autrement.

**Mardi 4 juin 2024**

De nombreux prix à gagner. **INSCRIVEZ-VOUS**  
[challengemobilite.auvergnerrhonealpes.fr](https://challengemobilite.auvergnerrhonealpes.fr)

The graphic features several illustrations: a bus at a P+R parking sign, a man in a suit talking on a phone, a woman reading, a car with 'mov'ICI' branding, a man on a scooter, a woman with a briefcase, and a woman on a bicycle. A truck with 'La Région' branding is also visible in the background.

**Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux de transport et de services de mobilité le 4 juin !**



**Merci**